



Empreinte socio-économique

Évaluation des retombées économiques
de l'industrie des carrières et matériaux



©Crédit photo : Freepik/macrovecteur



Édito

À une époque où la responsabilité sociétale et environnementale des entreprises devient un enjeu majeur pour nos sociétés, il devient difficile d'apprécier l'intérêt d'une industrie au-delà de la seule production de biens et services destinés à la satisfaction de ses clients.

Les adhérents de l'UNICEM, qu'ils soient producteurs de granulats, de béton prêt à l'emploi ou de roches ornementales et de construction n'échappent pas à cet état de fait.

Il n'en reste pas moins que la valeur ajoutée de notre activité se juge au-delà de la seule production de richesse. Nous constituons en effet avec nos clients et nos fournisseurs une chaîne de valeurs qui apporte sa contribution sociale et économique à un territoire, tant par la création d'emplois non-délocalisables que le développement d'autres activités industrielles au services des collectivités, de la cité et de leurs citoyens.

L'industrie des Carrières et Matériaux est ainsi un acteur majeur de l'animation du tissu socio-économique de nos territoires. Encore faut-il pouvoir le justifier.

C'est aujourd'hui chose faite avec cette étude confiée à la Cellule Économique Régionale de la Construction de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CERC PACA). Dotée d'une méthodologie reproductible, elle nous permet de communiquer en toute transparence sur les services rendus par les entreprises de la filière en termes d'emplois soutenus et de contribution économique à la vie de nos collectivités.

La lecture de cette étude vous permettra de découvrir la contribution socio-économique de chaque branche constituant notre industrie.

Retenons d'ores-et-déjà que pour un emploi direct créé, notre secteur soutient près de trois emplois supplémentaires dans le reste de l'économie.

Frédéric SOULIE
Président UNICEM PACA-Corse

Sommaire

Introduction	p.3
L'industrie extractive	p.10
Transformation	p.33
Ensemble de la filière	p.42
Méthodologie	p.48



Introduction

Une industrie indispensable à l'aménagement du territoire

La ressource minérale est une matière première indispensable à l'aménagement du territoire, à la construction des ouvrages du bâtiment et des travaux publics, sous sa forme naturelle (sables, gravillons, argiles, gypse ...), recyclée ou bien après transformation (bétons, enrobés bitumineux, produits en béton, tuiles...).

En 2019, **près de 30 millions de tonnes de granulats** et **3,5 millions de m³ de BPE** ont été produits en Provence-Alpes-Côte d'Azur pour des projets constructifs et industriels nécessaires à l'économie régionale ou commercialisés à l'échelle nationale voire internationale.

Les productions de granulats, de béton prêt à l'emploi, de roches ornementales et de pierres de construction représentent **plus de 740 M€ HT de chiffre d'affaires en 2019** en Provence-Alpes-Côte d'Azur*.

La région se positionne au 5^{ème} rang des régions françaises en termes de chiffre d'affaires pour 2019

Environ **2 300 collaborateurs*** sont directement impliqués dans l'ensemble de ces activités en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

À ce chiffre s'ajoutent les emplois indirects soutenus chez de nombreux fournisseurs et prestataires de services.

Les salaires versés aux employés, les retombées fiscales ainsi que le soutien financier à des associations sportives ou culturelles contribuent également à la vie économique de nombreuses communes.

La présence d'une carrière sur un territoire et sa durée de vie relativement longue font ainsi de cette industrie un élément structurant du tissu économique local, tout particulièrement en milieu rural.

**Ces données concernent uniquement les activités Granulats, ROC et BPE et ne tiennent pas compte des autres activités de l'industrie des matériaux en Provence-Alpes-Côte d'Azur (préfabrication béton, fabrication de ciment, carrières de chaux et de plâtre, production de minéraux d'industrie, etc.).*

L'industrie des carrières et des matériaux en France



Source : UNICEM

La filière des carrières et matériaux représente l'ensemble des produits bruts issus de ressources naturelles ou transformés par des processus industriels de haute technologie. Elle regroupe deux types d'activité :

-Les **industries extractives**, qui valorisent les ressources géologiques telles que les roches massives, les roches meubles, le granit, etc. Elles valorisent également de plus en plus les matériaux de déconstruction pour intégrer des granulats recyclés dans leur production.

-Les **industries de transformation**, qui fabriquent, à partir des matières premières extraites, le béton prêt à l'emploi (BPE).

Ces ressources minérales sont ensuite utilisées par de nombreux secteurs d'activité : la Construction évidemment, mais également le secteur ferroviaire (par la fourniture de ballast), le funéraire, l'agriculture, etc. L'industrie des carrières et des matériaux a ainsi en charge la gestion de l'approvisionnement en ressources minérales dans les territoires et a par conséquent un rôle d'intérêt collectif, apparaissant comme un acteur incontournable de l'aménagement du territoire et de la vie économique locale.

De plus, la profession soutient des actions et associations locales, que ce soit dans les domaines du sport, de l'environnement ou de la culture.

Périmètre de l'étude

L'industrie des carrières et matériaux en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Nota bene : cette étude concerne uniquement les entreprises adhérentes à l'UNICEM ; les cimenteries, les carrières de chaux et de plâtre ainsi que les producteurs de minéraux industriels ne font donc pas partis du périmètre de l'étude.



*Pierres de construction ou roches ornementales (taille, pierre et façonnage) et autres minéraux

Source : UNICEM - Chiffres 2019

La notion d'empreinte socio-économique appliquée à l'industrie des carrières et matériaux

Nota bene : les activités situées en aval de l'industrie ("les clients") ne doivent pas formellement être comptabilisées dans le calcul de l'empreinte socioéconomique.

Cependant, **certaines activités sont étroitement liées à la présence de gisement de matériaux de carrières.**

C'est le cas, par exemple, pour les centrales à béton ou d'enrobage voire les usines de préfabrication de produits en béton qui s'installent au plus près de leurs fournisseurs de matériaux. Il est même parfois difficile de dissocier ces activités, toutes présentes sur un même site.

La notion d'empreinte socio-économique repose sur le principe que **les retombées économiques de l'industrie des carrières et matériaux ne se limitent pas à son seul champ d'activité.** Les impacts économiques sont plus larges, générés par l'ensemble des flux monétaires injectés dans l'économie.

L'approche retenue consiste à **quantifier les flux financiers** et à simuler leurs effets sur l'ensemble des branches d'activité. Ils peuvent être évalués à partir des valeurs comptables disponibles dans les comptes de résultats ou la comptabilité analytique des entreprises.

Les trois principaux postes de charges indispensables à connaître sont :

- les salaires versés aux salariés ;
- les achats de biens et services et la sous-traitance ;
- la fiscalité (hors impôt sur les sociétés).

L'empreinte socio-économique peut ensuite être traduite en nombre d'emplois (en équivalent temps-plein) et en termes de valeur ajoutée.

La méthodologie de calcul utilisée et adaptée aux activités des carrières s'appuie notamment **sur l'utilisation de tables entrées-sorties symétriques** permettant de modéliser les interdépendances entre les différents secteurs d'activité d'une économie donnée. (cf. méthodologie page 48).



©crédit photo : Photothèque UNICEM

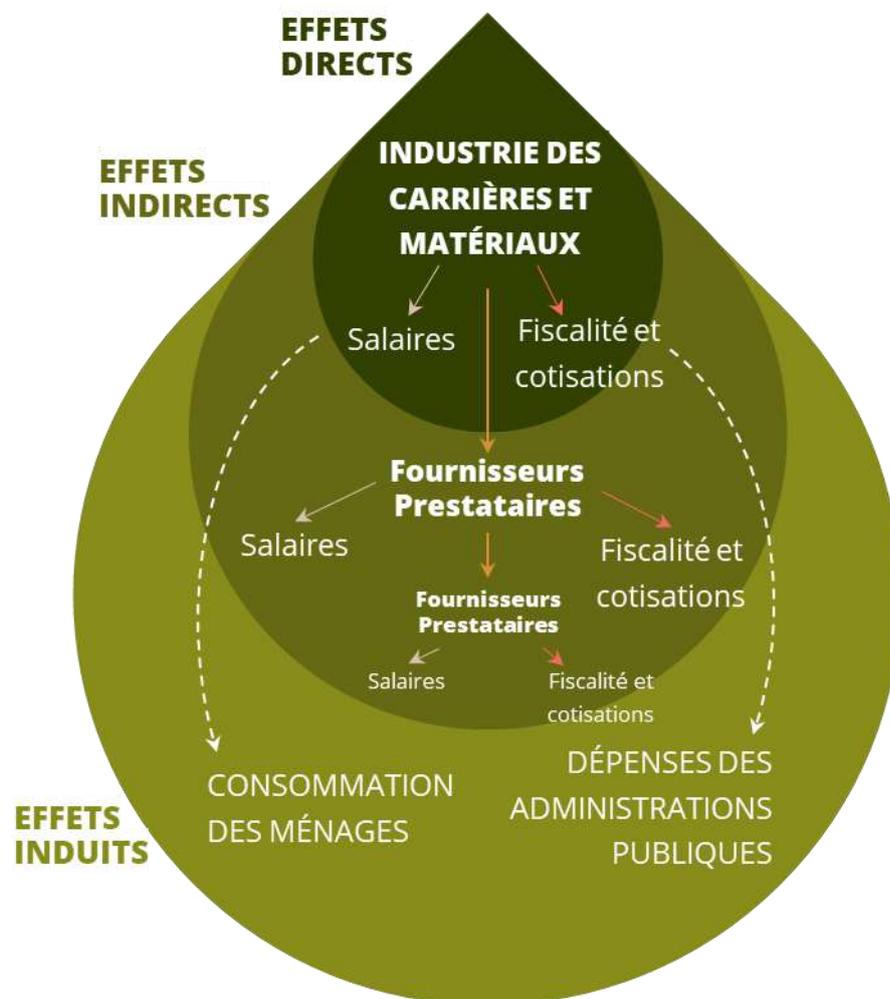
Les trois principaux effets mesurés

Les **EFFETS DIRECTS** concernent la valeur ajoutée générée par l'activité et l'emploi des collaborateurs salariés des entreprises. À cela s'ajoutent aussi la fiscalité et les cotisations patronales versées aux collectivités locales et à l'État.

Les **EFFETS INDIRECTS** traduisent les retombées économiques générées par les achats de consommations intermédiaires (matériels, équipement, énergie, transports, etc.). Ces achats soutiennent des emplois. Chaque euro dépensé a un impact chez les prestataires de service, sous-traitants et fournisseurs. Ces mêmes fournisseurs et prestataires vont réaliser à leur tour des achats auprès de leurs propres fournisseurs, et ainsi de suite, multipliant par effet d'entraînement les retombées économiques.

Les **EFFETS INDUITS** correspondent aux dépenses de consommation effectuées par les employés grâce aux rémunérations versées. Elles sont modélisées entre les différents secteurs économiques nécessaires à la vie courante des salariés et de leur famille (consommations en biens de première nécessité, en logements, en équipements de loisirs ou sportifs, en services, etc.). Elles génèrent aussi des effets d'entraînement sur l'ensemble de l'économie.

L'empreinte socio-économique de l'industrie des carrières et matériaux



Source : GIE Réseau des CERC

Les relations économiques avec les fournisseurs et prestataires de service

L'industrie des carrières et matériaux nécessite l'intervention d'un grand nombre de fournisseurs dans des domaines variés : achat de matériels et biens d'équipement, fournitures, sous-traitance de production (découverte, extraction, etc.) et de transport, services d'entretien et de réparation, bureaux d'études et de contrôles, services juridiques et comptables, etc.

Le tableau ci-dessous présente les principaux postes d'achats et de charges externes identifiés pour notre étude. Ils sont répartis selon trois domaines : **Industrie, Transport-Travaux Publics et Services**. Leurs poids moyens respectifs dans les consommations intermédiaires d'une carrière de granulats, d'une entreprise de roches ornementales et d'une centrale à béton, évidemment différents, sont indiqués pour chacune de ces trois activités dans les pages suivantes. (cf. méthodologie page 48).

Décomposition des consommations intermédiaires par grands domaines

INDUSTRIE	<p>Biens d'équipements : achat, installation, entretien et réparation, y compris en sous-traitance, d'équipements mécaniques (moteurs, pompes, machines – concasseurs, cribles, convoyeurs, etc.) et électriques/électroniques (matériels informatiques, appareils de commande, téléphones, matériels de mesure et de contrôle, etc.).</p> <p>Matériels de transport : achat, entretien et réparation, y compris en sous-traitance, de véhicules légers et utilitaires.</p> <p>Énergie : dépenses en carburants, combustibles, eau, gaz, électricité.</p> <p>Fournitures industrielles : achat de produits manufacturés (meubles, etc.), produits chimiques (peinture, explosifs, etc.), produits métalliques (outillage, ustensiles, etc.) et biens de consommations (textiles, papiers, journaux, etc.).</p> <p>Achat de matières premières : granulats, ciment, etc. (pour les industries transformatrices uniquement)</p>
TRANSPORT ET TRAVAUX PUBLICS	<p>Sous-traitance travaux : externalisation des travaux de préparation des sites (terrassements, forages et sondages) et des travaux de construction et de l'entretien des sites (bureaux, ateliers, pistes, quais, etc.).</p> <p>Sous-traitance transport : externalisation du transport.</p>
SERVICES	<p>Gestion, conseils et services divers : services juridiques et comptables, d'ingénierie, scientifiques (études, contrôles, analyses techniques, etc.), informatiques, administratifs et de soutien aux entreprises, santé, commerce, sécurité, etc.</p> <p>Travail temporaire : services liés à l'emploi, intérim</p> <p>Services financiers : services bancaires, assurances, crédits-bails et autres intermédiaires financiers</p> <p>Services immobiliers : loyers des terrains, redevances de forage, accès au gisement.</p> <p>Information et communication : services de télécommunication, services postaux, imprimerie, publicité, etc.</p> <p>Hébergement, restauration et déplacements : dépenses pour les déplacements (salons, expositions, congrès, etc.), l'hébergement, la restauration et le transport des collaborateurs.</p>

Source : GIE Réseau des CERC, CERC PACA à partir des nomenclatures des activités françaises de l'INSEE

Les principaux flux financiers

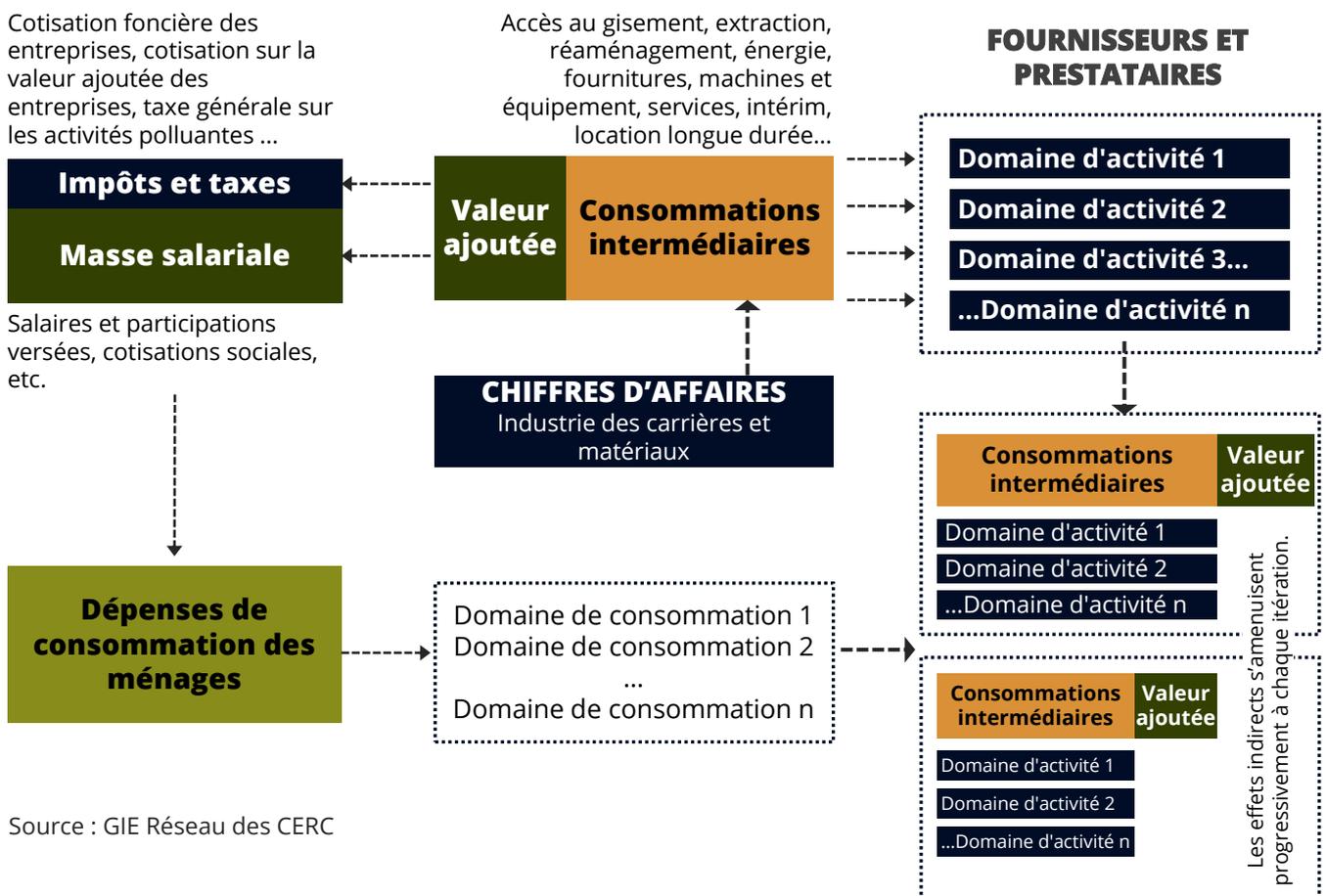
Le chiffre d'affaires des différentes activités sera décomposé afin de connaître le montant généré :

- de consommations intermédiaires (y.c. la sous-traitance) ;
- de salaires et cotisations sociales ;
- d'impôts et taxes (hors impôt sur les sociétés).

La décomposition du chiffre d'affaires intègre les frais de manutention, de chargement et de transport. En revanche, les activités de négoce ont été neutralisées et une attention particulière a été portée aux transports confiés à des prestataires extérieurs.

Les données traduisent une situation moyenne. Selon les cas, le type de gisement, sa profondeur, les conditions d'acheminement, les volumes extraits, la répartition entre les transports sous-traités et réalisés avec sa propre flotte de véhicules modifient la structure des coûts pour chaque entreprise.

Schéma simplifié des flux financiers entrants dans le calcul de l'empreinte socio-économique



Source : GIE Réseau des CERC

1 L'INDUSTRIE EXTRACTIVE

Granulats, roches
ornementales et pierres
de construction



Avant-propos

Une industrie de proximité structurant le tissu économique local

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'industrie extractive (granulats, roches ornementales, pierres de construction) rassemble 217 sites de production en 2019. Cette activité est indispensable pour la construction d'infrastructures (routes, voies ferrées, zones industrielles, etc.) mais sert également à la construction de bâtiments (logements, immeubles, écoles, hôpitaux, etc.) et à d'autres secteurs d'activité (industrie, décoration, etc.).

Quels que soient le territoire et les caractéristiques de la ressource, les exigences des clients en termes de délai, les contraintes techniques ainsi que le caractère pondéreux des matériaux imposent généralement une implantation d'unités de production à proximité des lieux de consommation, constituant ainsi un important réservoir d'emplois locaux et contribuant au dynamisme des territoires.

Des unités de production à taille humaine

L'industrie extractive de la région est principalement constituée de petites entreprises à capitaux familiaux, mais elle compte également des filiales de grands groupes, industriels et/ou PME-ETI de la construction, intégrant parfois des filières avales d'entreprises du bâtiment et de Travaux Publics. Ainsi, plus de la moitié des salariés de l'industrie extractive de la région sont employés par des entreprises de 50 salariés ou plus alors que seulement un sur dix font partie d'une entreprise de moins de 10 salariés.

Pour autant, le maillage territorial se fait majoritairement par des installations de petite taille : plus de 60% des établissements constituant la filière extractive régionale comptent ainsi moins de 10 salariés. En moyenne, un site d'extraction emploie entre 9 et 10 salariés en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

S'agissant des roches ornementales et de construction, l'activité d'extraction est difficilement dissociable de l'activité de transformation. Cette branche est composée en grande majorité de petites structures.

©crédit photo : Photothèque UNICEM

La production

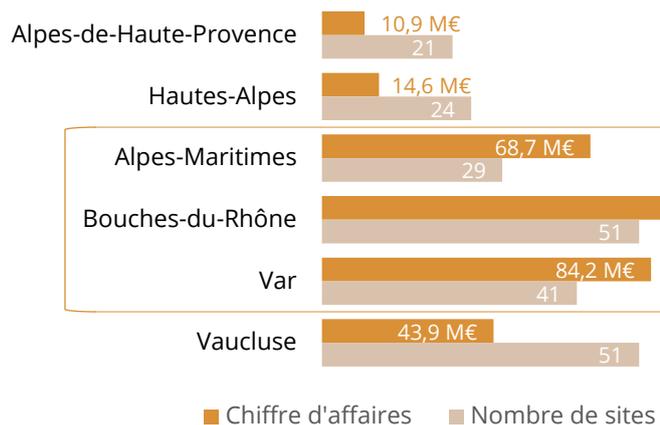
Un chiffre d'affaires de 345 M€ HT en 2019

Le chiffre d'affaires de l'industrie extractive atteint **345 M€ HT** en 2019 en Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit 8% de la production nationale (ce qui place la région au 6^{ème} rang des régions françaises en termes de chiffre d'affaires). 93% du chiffre d'affaires est réalisé par la filière granulats, troisième plus haute proportion du pays derrière Pays de la Loire et Normandie (la moyenne nationale est de 88%).

À l'image de l'économie régionale, l'industrie extractive de Provence-Alpes-Côte d'Azur réalise la très grande majorité de son chiffre d'affaires dans les trois départements du littoral : les Bouches-du-Rhône pèsent ainsi 36% du chiffre d'affaires régional (pour 24% des sites), le Var y contribue à hauteur de 24% (pour 19% des sites) et les Alpes-Maritimes représentent 20% (pour 13% des sites). Si les Alpes-de-Haute-Provence, les Hautes-Alpes et le Vaucluse abritent plus de 40% des sites de production de la région, témoignant d'une implantation au plus près des besoins, ils ne pèsent donc que 20% du chiffre d'affaires régional. Cela s'explique par un volume de production moindre dans des territoires moins peuplés et par une destination différente des minéraux (le Vaucluse par exemple extraie beaucoup d'ocre pour des usages artisanaux et décoratifs).

Chiffre d'affaires de l'industrie extractive et nombre de sites de par département

Chiffres 2019



80% du
CA
régional

60% des
sites de la
région

Sources : UNICEM



©crédit photo : SEC Gourdon - Photothèque UNICEM

L'impact socio-économique

Plus de 110 M€ de valeur ajoutée créée et près de 3 900 emplois soutenus par l'industrie extractive de la région en 2019

L'industrie extractive contribue à la vie économique locale **en soutenant l'emploi** et **en abondant le budget des administrations publiques**, de manière directe par la valeur ajoutée générée par l'activité et de manière indirecte via les dépenses de consommation de ses prestataires, fournisseurs et salariés.

Ainsi, **plus d'un tiers de la valeur ajoutée créée** par l'industrie extractive régionale alimente chaque année le budget des administrations publiques et **2,2 emplois supplémentaires sont créés** dans le reste de l'économie pour chaque salarié de l'industrie extractive.

Nota bene : les chiffres indiqués ici correspondent aux flux financiers de l'industrie extractive régionale en 2019. Ils sont tous exprimés en M€ HT.

Le contexte macroéconomique actuel, marqué notamment par une hausse importante du prix des matières premières et des coûts de production, peut sensiblement modifier le calcul de l'impact socio-économique. Cette étude mériterait donc d'être actualisée à l'aune du contexte inflationniste de 2021/2022.

345 M€ HT de chiffre d'affaires
en 2019

113 M€ DE VALEUR AJOUTÉE
DONT **69 M€ DE MASSE SALARIALE** ET **11 M€ D'IMPÔTS ET TAXES** (hors TVA et impôts sur les sociétés)

37%

de la VA abonde directement les budgets des administrations publiques

232 M€ DISTRIBUÉS DANS L'ÉCONOMIE PAR LES **CONSOMMATIONS INTERMÉDIAIRES**

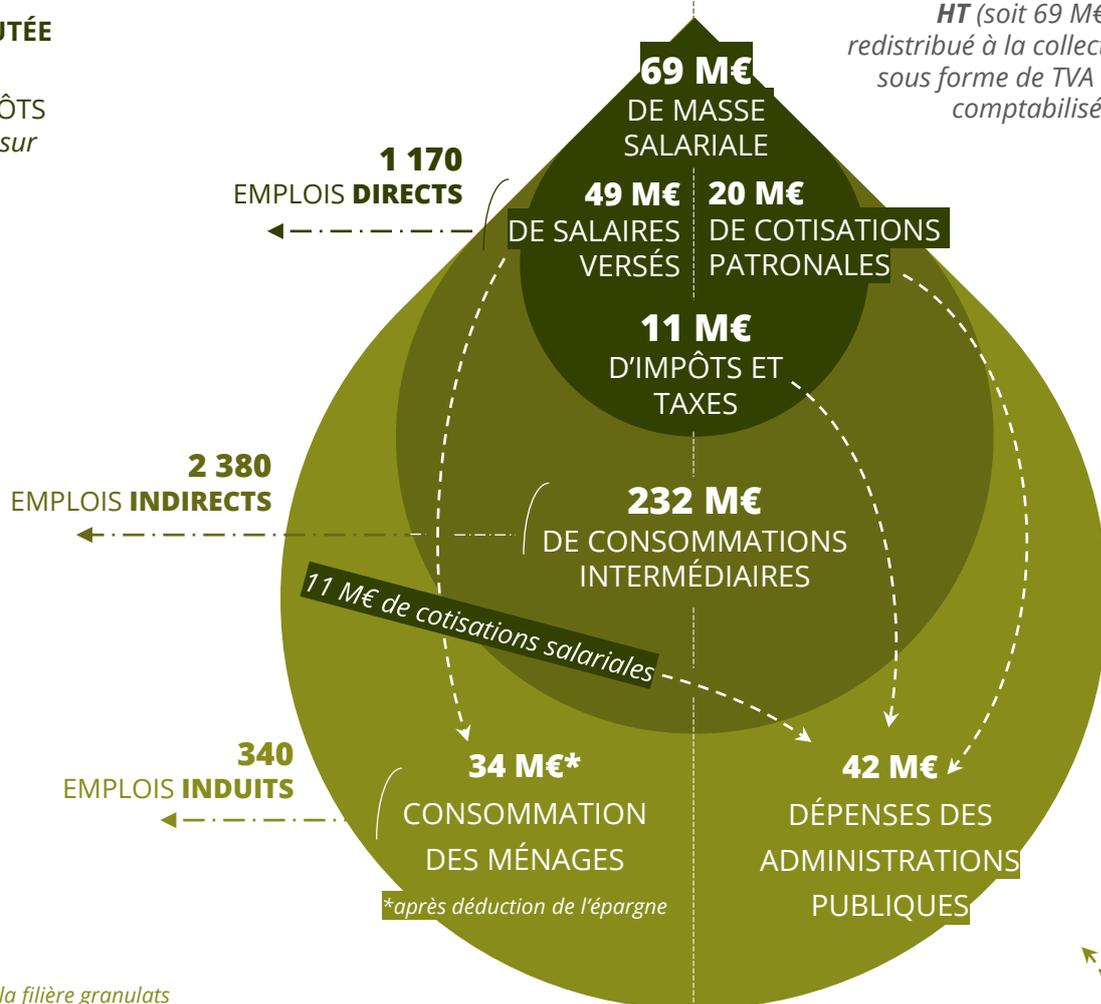
3 890 EMPLOIS SOUTENUS DONT **2 720 EMPLOIS INDIRECTS ET INDUITS**

x 2,3

emplois supplémentaires soutenus dans le reste de l'économie

Dans le détail, le ratio est de **2,7** pour la filière granulats et de **0,9** pour la filière des pierres de construction.

20% du chiffre d'affaires HT (soit 69 M€) est redistribué à la collectivité sous forme de TVA (non comptabilisée ici)



une partie des bénéfices (non comptabilisés ici), est également redistribuée en impôt sur les sociétés

Sources : GIE Réseau des CERC, CERC PACA

L'impact socio-économique Les effectifs salariés

Une industrie implantée au cœur des territoires

Nota bene : une unité urbaine est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

L'industrie extractive est une industrie de proximité, qui s'implante au plus près des besoins, au cœur des territoires.

52% des salariés de l'industrie extractive sont ainsi rattachés à des établissements installés dans **une des quatre unités urbaines de plus de 100 000 habitants** de la région (Avignon, Aix-Marseille, Toulon et Nice), là où se trouve l'essentiel de la consommation en matériaux (71% des habitants de la région résident en effet dans une de ces quatre aires urbaines – qui représentent à peine 20% des communes de la région).

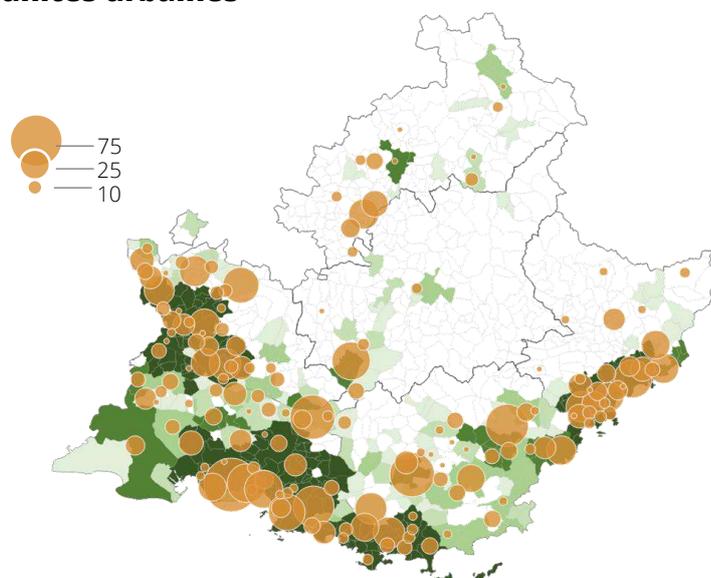
30% des salariés du secteur sont de leur côté employés par un établissement situé dans une **unité urbaine de moins de 10 000 habitants** (dont 11% hors de toutes unités urbaines), alors que ces dernières recouvrent moins d'un habitant de la région sur sept.

S'implanter au plus près des besoins répond ainsi aux impératifs économiques et aux enjeux environnementaux du territoire, en créant de l'emploi local et en **réduisant drastiquement le coût financier et l'impact carbone du transport des matériaux**. De plus, cela permet à l'industrie extractive de vitaliser le tissu économique local, étant dans certains territoires ruraux le principal pourvoyeur d'emplois privé (hors agriculture).

Répartition des effectifs salariés de l'industrie extractive de Provence-Alpes-Côte d'Azur par commune et selon la taille des unités urbaines

NAF : 08.11Z, 08.12Z et 23.70Z

Hors unités urbaines (U.U.)	11%
U.U. de 2 000 à 4 999 hab.	13%
U.U. de 5 000 à 9 999 hab.	7%
U.U. de 10 000 à 19 999 hab.	5%
U.U. de 20 000 à 100 000 hab.	13%
U.U. de plus de 100 000 hab.	52%



Sources : CERC PACA, INSEE, ACOSS-URSSAF

L'impact socio-économique Les effets indirects et induits

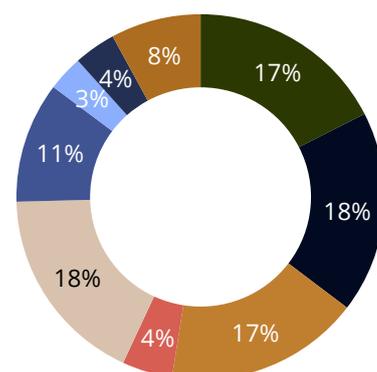
De nombreux secteurs d'activité impliqués

Les effets indirects et induits s'étendent à de nombreuses branches d'activité au-delà du strict périmètre des industries extractives. Les branches les plus fortement impliquées sont les services logistiques et le secteur des machines et équipements avec chacune 18% des emplois indirects et induits soutenus par l'activité extractive de la région. Suivent le commerce de gros et les services aux entreprises à 17% puis le travail temporaire à 11%.

À noter que si on analyse de manière différenciée les effets indirects (provenant des dépenses des entreprises en consommations intermédiaires) et les effets induits (issus des dépenses de consommation des salariés des carrières), les branches d'activité ne sont pas impactées de la même manière : ainsi, les emplois indirects sont essentiellement soutenus dans les secteurs liés aux relations inter-entreprises (services aux entreprises et fournitures en machines, équipement et matériels) quand les emplois induits sont en grande majorité soutenus dans les activités en lien avec la vie quotidienne (enseignement, santé et loisirs - inclus dans la branche « autres secteurs d'activité » - et commerces de détail).

Les branches d'activité impactées et le nombre d'emplois indirects et induits soutenus par l'industrie extractive de la région

Commerce de gros*	475 emplois soutenus
Services logistiques*	485 emplois soutenus
Services aux entreprises et services divers*	465 emplois soutenus
Travaux Publics, Bâtiment	120 emplois soutenus
Machines et équipement*	480 emplois soutenus
Travail temporaire	290 emplois soutenus
Hébergement, restauration, déplacements	85 emplois soutenus
Ingénierie, contrôle et analyses techniques*	100 emplois soutenus
Autres secteurs d'activité*	220 emplois soutenus



***Commerce de gros** : distributeurs et négociants de fournitures industrielles et marchandises diverses, distribution de combustibles et de produits énergétiques, industrie agro-alimentaire

***Services logistiques** : sous-traitance transport et entreposage

***Services aux entreprises et services divers** : services comptables, financiers, juridiques, assurances, nettoyage, sécurité et autres services divers (services de poste, télécommunications, immobilier, etc.)

***Machines et équipement** : commerce de détail, fabrication, entretien et réparation de machines et équipements, y compris matériels de transport

***Ingénierie, contrôle et analyses techniques** : services d'ingénierie, scientifiques (études, contrôles, analyses techniques, etc.) et informatiques

***Autres secteurs d'activité** : produits agricoles, sylvicoles et de pêche, services publics et administratifs, arts récréatifs et loisirs

Sources : GIE Réseau des CERC, CERC PACA

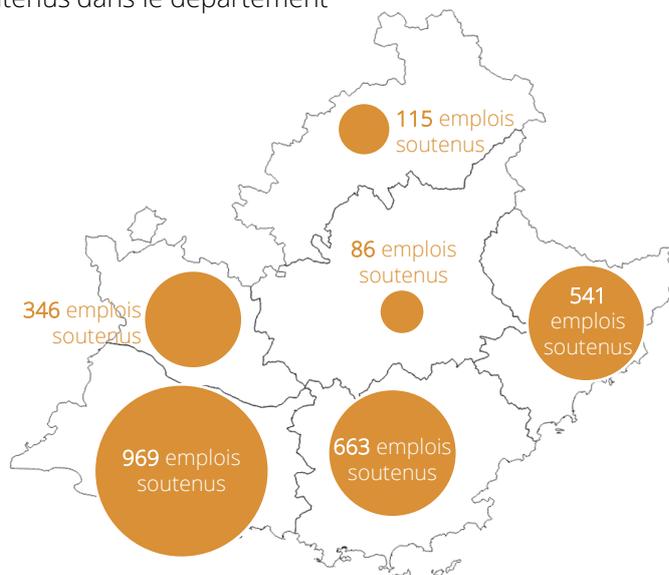
L'impact socio-économique Les retombées territoriales

Des retombées économiques fortes dans les principaux bassins de consommation

En miroir à l'activité régionale, les retombées économiques de l'activité extractive régionale se situent principalement sur le pourtour méditerranéen, où se trouvent l'essentiel de l'activité et de l'emploi créé : 80% des emplois indirects et induits soutenus par l'industrie extractive de la région le sont en effet par les entreprises des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes-Maritimes.

Emplois indirects et induits soutenus par les entreprises extractives des six départements de la région

Il s'agit des emplois soutenus par les entreprises extractives implantées dans le département, peu importe la localisation des emplois, et non pas des emplois soutenus dans le département



Sources : CERC PACA

L'impact socio-économique Les contributions fiscales

Une contribution fiscale significative pour les administrations publiques et les collectivités locales

Nota bene : la fin d'une exploitation est aussi l'occasion de donner une nouvelle vocation à une carrière : reboisement, espaces naturels, zones de loisirs, plans d'eau, étangs de pêche, activités nautiques, etc. Des travaux de remise en état d'une carrière et des garanties financières sont en effet prévus par la réglementation dès la demande d'autorisation ou d'extension.

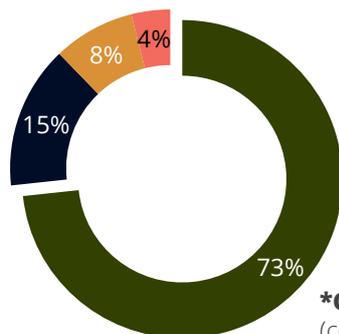
Ces valorisations de sites peuvent être adaptées à des besoins locaux identifiés par les propriétaires du terrain, les collectivités locales, etc. et tiennent compte de l'écologie, de la faune, de la flore, du paysage, des écosystèmes et de l'environnement humain.

En 2019, la contribution fiscale de l'industrie extractive régionale (hors TVA et impôt sur les sociétés) s'élève à **près de 42 M€**. Elle comprend :

- **30,6 M€ de cotisations sociales** issues d'une masse salariale de près de 70 M€,
- **6,1 M€ de taxe générale sur les activités polluantes (TGAP)** perçue au niveau national
- **3,5 M€ de contribution économique territoriale*** qui concerne essentiellement la fiscalité locale et abonde les budgets des collectivités locales
- **1,6 M€ d'autres taxes** (taxe foncière, taxe à l'essieu, etc.) qui, pour certaines, sont également collectées au niveau local.

À cela s'ajoute la création de valeur générée par la TVA, qui représente 20% du chiffre d'affaires HT (soit environ 69 M€).

Répartition de la contribution fiscale l'industrie extractive régionale (hors TVA et impôt sur les sociétés)



- Cotisations sociales (masse salariale)
- Taxe générale sur les activités polluantes
- Contribution économique territoriale*
- Autres taxes

***Contribution économique territoriale** : CFE (cotisation foncière des entreprises) et CAVE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises)

Sources : GIE Réseau des CERC, CERC PACA



©crédit photo : Marseille Saint-Tronc - Photothèque UNICEM

1.1 ZOOM SUR LES GRANULATS



©crédit photo : Photothèque UNICEM

Les ressources

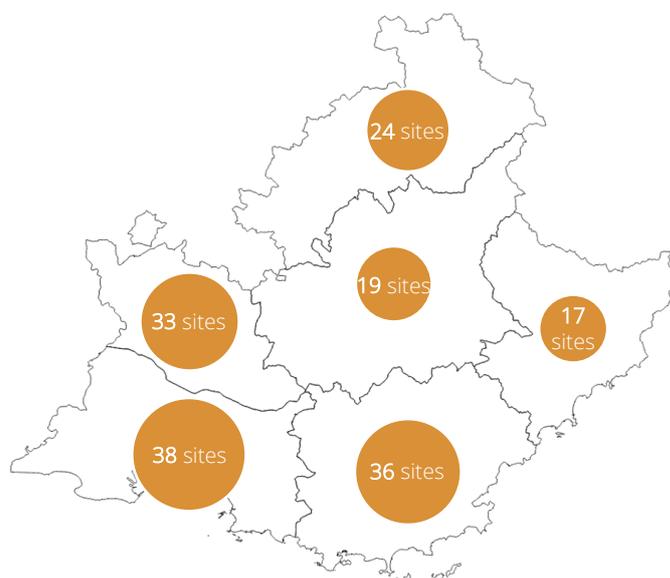
Une région au matériel géologique riche

En 2019, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte **167 sites d'exploitation de granulats**, relativement bien répartis sur l'ensemble du territoire régional.

Si plus de 90% de la production régionale est destinée à la construction des bâtiments et ouvrages publics, la diversité géologique de la région favorise l'extraction d'une grande diversité de matériaux permettant de répondre à des usages spécifiques tels que :

- du calcaire sur le massif de la Nerthe dans les Bouches-du-Rhône pour la fabrication de la chaux
- du sable siliceux dans le Vaucluse pour alimenter les fabriques de verre
- du porphyre dans le Var pour la réalisation des couches de roulement des chaussées
- des marnes et du calcaire dans les Alpes-Maritimes pour la fabrication de ciment
- des argiles dans la région de Salernes dans le Var
- de l'ocre dans le Vaucluse pour des usages artisanaux,

Répartition départementale des sites de production de granulat en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Sources : UNICEM

La production

Un chiffre d'affaires de 320 M€ en 2019

La production régionale de granulats atteint les **29 millions de tonnes** en 2019 pour un **chiffre d'affaires d'environ 320 M€**. Cela représente 8% de la production nationale de 2019, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur se plaçant en 6^{ème} position des régions françaises en volume de production et de chiffre d'affaires.

Les granulats recyclés représentent 16% du volume produits en 2019 dans la région (4,5 millions de tonnes), faisant de Provence-Alpes-Côte d'Azur la 3^{ème} région incluant en proportion le plus de granulats de déconstruction dans sa production derrière l'Île-de-France et les Hauts-de-France.

Le reste du volume de production (24,4 millions de tonnes) est issu de granulats naturels. Le contexte géologique de la région fait que la très grande majorité de ces derniers proviennent de roches massives (calcaires essentiellement) : elles représentent 76% de la production régionale de granulats naturels en 2019. Seules les régions Bourgogne-Franche-Comté (78%) et Bretagne (93%) extraient en proportion plus de roches massives. Le quart restant provient de roches meubles (alluvionnaires et granulats marins).

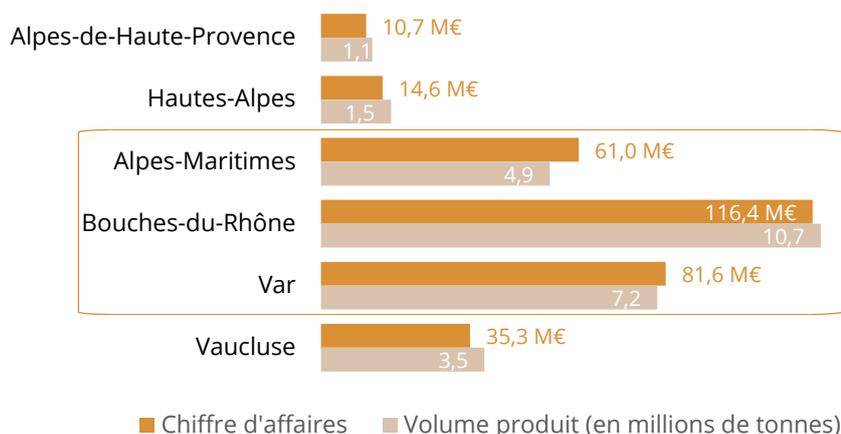
La filière Granulats représente **93%** du chiffre d'affaires de l'industrie extractive en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2019

Une production hétérogène selon les territoires

À l'échelle territoriale, les volumes de production sont à l'image industrielle de la région : élevés dans les Bouches-du-Rhône (37% du volume de production régional) et plus faibles dans l'arrière-pays alpin (les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes pèsent 9% du volume de production régional).

Chiffre d'affaires et volume de production de granulats par département

Chiffres 2019



81% du CA régional

Sources : UNICEM

Les principaux flux financiers

Des dépenses importantes dans les équipements et la sous-traitance transport

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le chiffre d'affaires granulats génère en 2019 :

- **217 M€ de consommations intermédiaires** dont 102 M€ dans le domaine de l'industrie, 69,5 M€ dans les transports et travaux publics et 45,5 M€ dans les services ;
- **60 M€ de salaires et cotisations sociales** ;
- **10 M€ d'impôts et taxes** (hors impôt sur les sociétés).

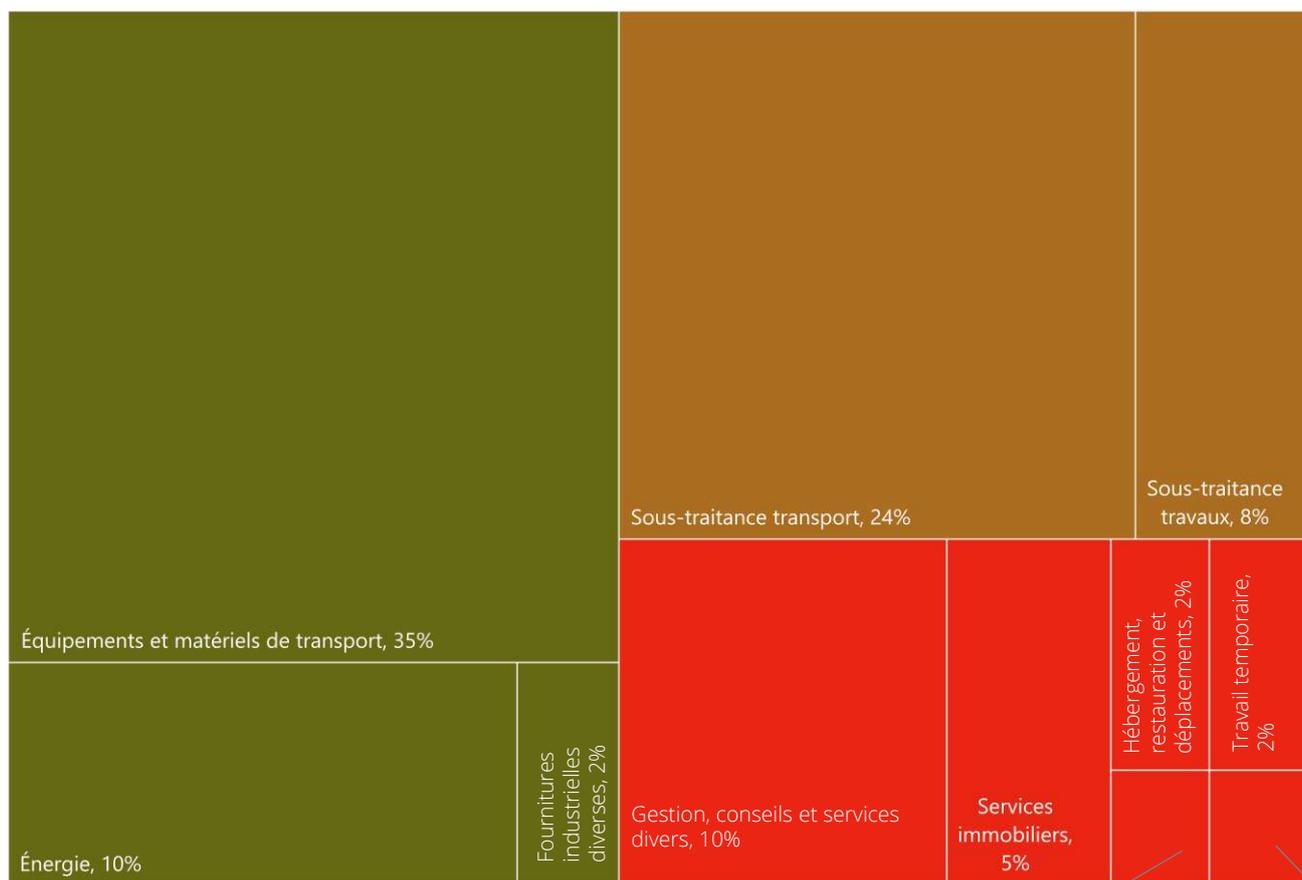
En 2019, près de la moitié des consommations intermédiaires d'une carrière de granulats en Provence-Alpes-Côte d'Azur sont destinées au secteur industriel, dont 35% pour la fourniture et l'entretien d'équipements mécaniques et de matériels de transport. La sous-traitance transport, qui pèse près d'un quart des consommations intermédiaires, est également un poste de dépense important pour les carrières de granulats de la région.

Nota bene : les consommations intermédiaires représentent la valeur **des biens et services transformés ou entièrement consommés au cours du processus de production**. Le détail des dépenses pour chaque poste est indiqué page 8.

Pour rappel, ces données traduisent la **situation moyenne d'une carrière d'exploitation de granulats en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2019**. Les pourcentages varient bien entendu selon les sites, plusieurs facteurs externes (nature du gisement, situation géographique, etc.) et internes (recours ou non à la sous-traitance, appartenance à une major, etc.) influant sur la structure des coûts d'une entreprise.

Répartition des consommations intermédiaires (CI) d'une carrière d'exploitation de granulats en Provence-Alpes-Côte d'Azur

■ Industrie – 47% des CI ■ Transport Travaux Publics – 32% des CI ■ Services – 21% des CI



Source : CERC PACA

L'impact socio-économique

Près de 3 500 emplois soutenus par l'industrie des granulats de la région en 2019

Les activités de production de granulats en Provence-Alpes-Côte d'Azur ont créé **plus de 100 M€ de valeur ajoutée** et ont soutenu près de **3 500 emplois** (en tenant compte des retombées directes, indirectes et induites) en 2019. Deux tiers de ces emplois proviennent des achats de consommations intermédiaires auprès de sous-traitants et fournisseurs et près d'un sur dix sont issus des dépenses de consommation effectuées grâce aux rémunérations versées.

Chaque emploi direct dans la filière granulats de la région soutient ainsi 2,7 emplois supplémentaires par les effets d'entraînement sur le reste de l'économie. Tous ces emplois sont considérés comme non délocalisables et contribuent à faire vivre l'économie locale.

Nota bene : les chiffres indiqués ici correspondent aux flux financiers de la filière granulats régionale en 2019. Ils sont tous exprimés en M€ HT.

Le contexte macroéconomique actuel, marqué notamment par une hausse importante du prix des matières premières et des coûts de production, peut sensiblement modifier le calcul de l'impact socio-économique. Cette étude mériterait donc d'être actualisée à l'aune du contexte inflationniste de 2021/2022.

320 M€ HT de chiffre d'affaires
en 2019

102 M€ DE VALEUR AJOUTÉE
DONT **60 M€ DE MASSE SALARIALE** ET **10 M€ D'IMPÔTS ET TAXES** (hors TVA et impôts sur les sociétés)

36%
de la VA abonde directement les budgets des administrations publiques

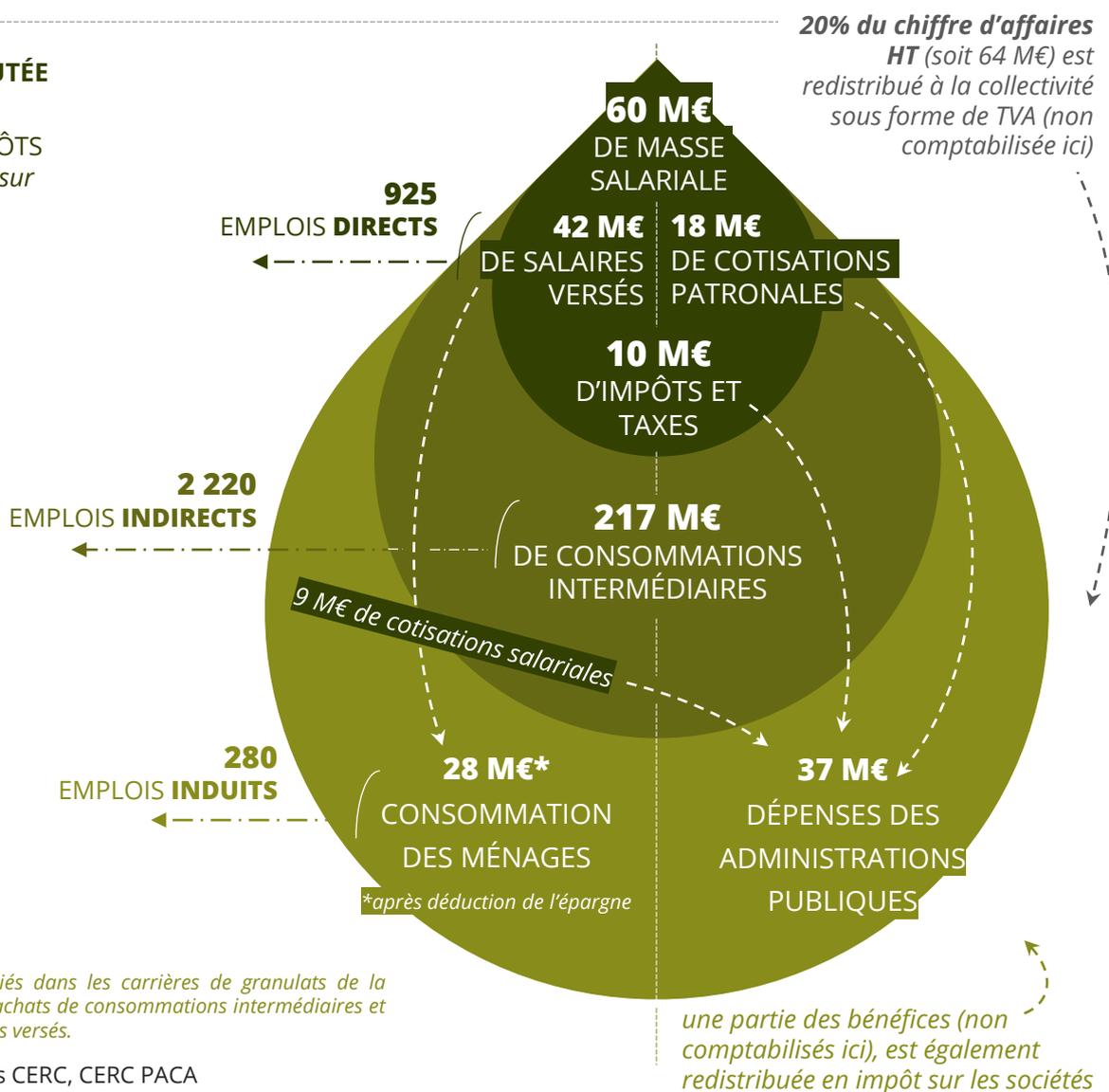
217 M€ DISTRIBUÉS DANS L'ÉCONOMIE PAR LES **CONSOMMATIONS INTERMÉDIAIRES**

3 425 EMPLOIS SOUTENUS DONT **2 500 EMPLOIS INDIRECTS ET INDUITS**

x 2,7
emplois supplémentaires soutenus dans le reste de l'économie

Cela signifie que pour 10 ETP salariés dans les carrières de granulats de la région, 24 ETP sont soutenus par les achats de consommations intermédiaires et 3 ETP sont soutenus grâce aux salaires versés.

Sources : GIE Réseau des CERC, CERC PACA



L'impact socio-économique Les effectifs salariés

Une économie porteuse dans les territoires ruraux

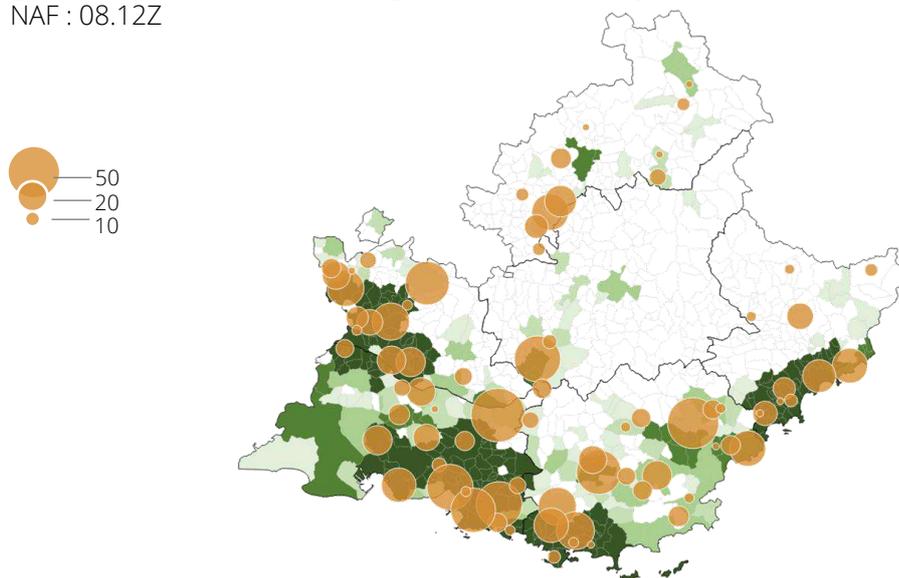
Nota bene : une unité urbaine est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

Quels que soient les besoins et la ressource, les contraintes techniques et le caractère pondéreux des granulats imposent une implantation des sites de production à proximité des lieux de consommation. Ainsi, il n'est pas étonnant de retrouver 37% des salariés granulats de la région répartis dans des établissements situés dans une **unité urbaine de moins de 10 000 habitants**. 11% d'entre eux sont même localisés hors de toute unité urbaine, au cœur des territoires ruraux de la région.

41% des salariés sont de leur côté rattachés à des établissements installés dans une des quatre unités urbaines de plus de 100 000 habitants de la région (Avignon, Aix-Marseille, Toulon et Nice), là où se situent les besoins les plus importants en termes de volume.

Répartition des effectifs salariés de l'industrie granulats de Provence-Alpes-Côte d'Azur par commune

NAF : 08.12Z



Répartition des effectifs salariés des établissements de l'industrie granulats selon la taille des unités urbaines

NAF : 08.12Z

Hors unités urbaines (U.U.)	11%
U.U. de 2 000 à 4 999 hab.	15%
U.U. de 5 000 à 9 999 hab.	11%
U.U. de 10 000 à 19 999 hab.	6%
U.U. de 20 000 à 100 000 hab.	16%
U.U. de plus de 100 000 hab.	41%

Source : CERC PACA, INSEE, ACOSS-URSSAF

L'impact socio-économique Les effets indirects et induits

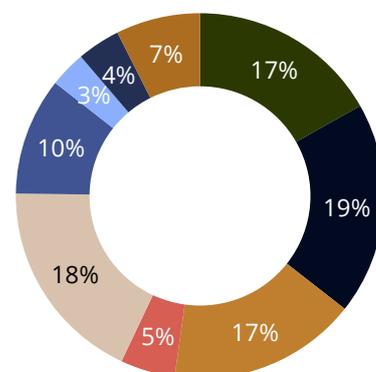
De nombreux secteurs d'activité impliqués

Les effets indirects et induits par l'activité granulats de la région s'étendent à de nombreuses branches d'activité. Les branches les plus fortement impliquées sont les services logistiques (19% des emplois indirects et induits soutenus), le secteur des machines et équipements (18% des emplois indirects et induits soutenus), ainsi que le commerce de gros et les services aux entreprises (17% des emplois indirects et induits soutenus).

Logiquement, les emplois indirects sont essentiellement soutenus dans les secteurs liés aux relations inter-entreprises (fournitures et services) quand les emplois induits sont en grande majorité soutenus dans les activités en lien avec la vie quotidienne (enseignement, santé et loisirs - inclus dans la branche « autres secteurs d'activité » - et commerces de détail).

Les branches d'activité impactées et le nombre d'emplois indirects et induits soutenus par la filière granulats régionale

Commerce de gros*	420 emplois soutenus
Services logistiques*	470 emplois soutenus
Services aux entreprises et services divers*	415 emplois soutenus
Travaux Publics, Bâtiment	120 emplois soutenus
Machines et équipement*	455 emplois soutenus
Travail temporaire	260 emplois soutenus
Hébergement, restauration, déplacements	80 emplois soutenus
Ingénierie, contrôle et analyses techniques*	95 emplois soutenus
Autres secteurs d'activité*	185 emplois soutenus



***Commerce de gros :** distributeurs et négociants de fournitures industrielles et marchandises diverses, distribution de combustibles et de produits énergétiques, industrie agro-alimentaire

***Services logistiques :** sous-traitance transport et entreposage

***Services aux entreprises et services divers :** services comptables, financiers, juridiques, assurances, nettoyage, sécurité et autres services divers (services de poste, télécommunications, immobilier, etc.)

***Machines et équipement :** commerce de détail, fabrication, entretien et réparation de machines et équipements, y compris matériels de transport

***Ingénierie, contrôle et analyses techniques :** services d'ingénierie, scientifiques (études, contrôles, analyses techniques, etc.) et informatiques

***Autres secteurs d'activité :** produits agricoles, sylvicoles et de pêche, services publics et administratifs, arts récréatifs et loisirs

Source : GIE Réseau des CERC, CERC PACA

L'impact socio-économique Les contributions fiscales

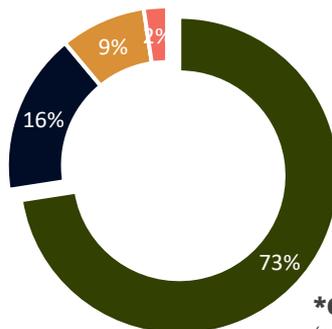
Une contribution fiscale significative pour les administrations publiques et les collectivités locales

En 2019, la contribution fiscale de l'activité granulats régionale (hors TVA et impôt sur les sociétés) s'élève à **près de 37 M€**. Elle comprend :

- **26,8 M€ de cotisations sociales** issues d'une masse salariale de près de 60 M€,
- **6,1 M€ de taxe générale sur les activités polluantes (TGAP)** perçue au niveau national
- **3,2 M€ de contribution économique territoriale*** qui concerne essentiellement la fiscalité locale et abonde les budgets des collectivités locales
- **0,9 M€ d'autres taxes** (taxe foncière, taxe à l'essieu, etc.) qui, pour certaines, sont également collectées au niveau local.

À cela s'ajoute la création de valeur générée par la TVA, qui représente 20% du chiffre d'affaires HT (soit environ 64 M€).

Répartition de la contribution fiscale l'industrie extractive régionale (hors TVA et impôt sur les sociétés)



- Cotisations sociales (masse salariale)
- Taxe générale sur les activités polluantes
- Contribution économique territoriale*
- Autres taxes

***Contribution économique territoriale :** CFE (cotisation foncière des entreprises) et CAVE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises)

Sources : GIE Réseau des CERC, CERC PACA



©crédit photo : Gare St Charles ©aldurand - Photothèque UNICEM

1.2 ZOOM SUR LES PIERRES DE CONSTRUCTION



©crédit photo : Photothèque UNICEM

La production

Un chiffre d'affaires de 26 M€ en 2019

En 2019, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte **50 sites d'extraction et de transformation de pierres de construction**.

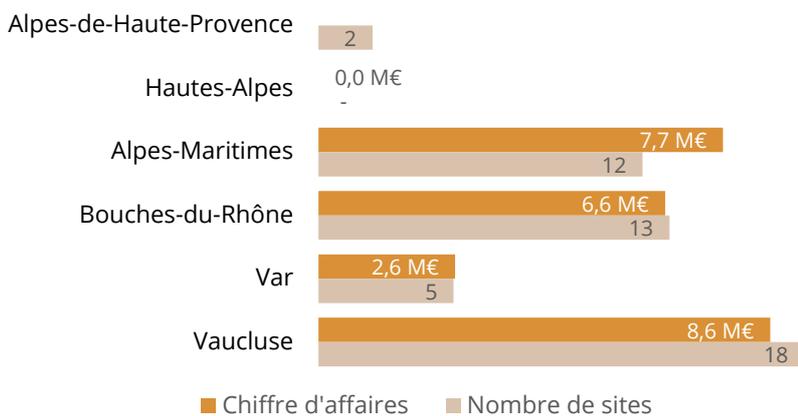
Le chiffre d'affaires de la branche atteint **26 M€** en 2019 en Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit 5% de la production nationale (ce qui place la région au 8^{ème} rang des régions françaises en termes de chiffre d'affaires).

La production régionale se fait quasi-exclusivement dans trois départements : les Bouches-du-Rhône (26% du chiffre d'affaires régional), les Alpes-Maritimes (30%) et le Vaucluse (33%).

Nota bene : les pierres de construction sont des roches naturelles utilisées dans la construction et l'aménagement des bâtiments et des ouvrages d'art, la voirie, la restauration de monuments historiques et la marbrerie funéraire

Chiffre d'affaires et nombre de sites de production de pierres de construction par département

Chiffres 2019



Sources : UNICEM

Les principaux flux financiers

Des dépenses importantes pour les fournitures et marchandises industrielles

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le chiffre d'affaires pierres de construction génère en 2019 :

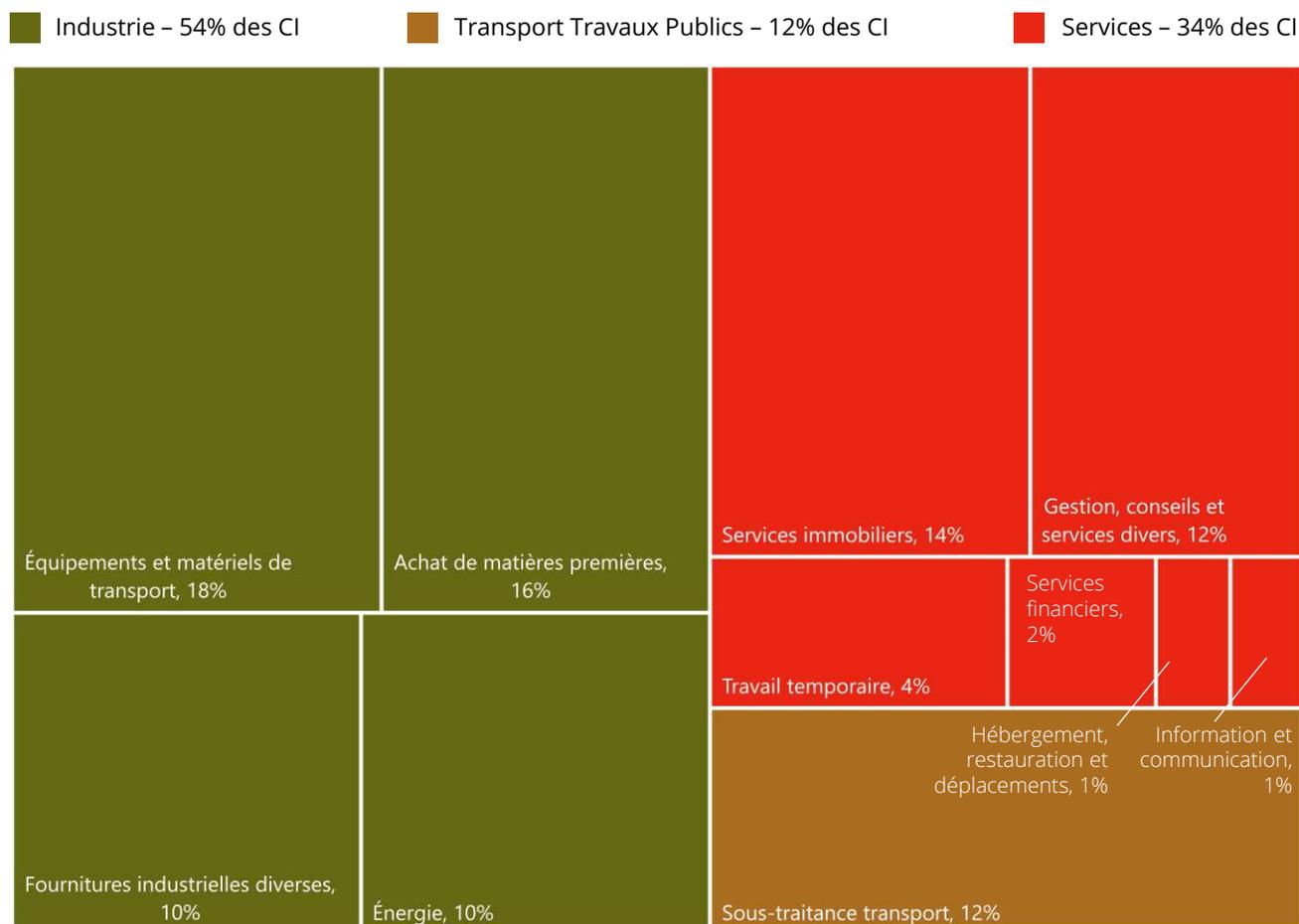
- **15 M€ de consommations intermédiaires** dont 8 M€ dans l'industrie, 2 M€ dans les transports et 5 M€ dans les services ;
- **9,5 M€ de salaires et cotisations sociales** ;
- **1 M€ d'impôts et taxes** (hors impôt sur les sociétés).

Plus de la moitié des consommations intermédiaires d'une carrière de pierres de construction en Provence-Alpes-Côte d'Azur sont destinées au secteur industriel, notamment pour la fourniture de marchandises et de matières premières. À noter que l'étape de transformation nécessite beaucoup plus de main-d'œuvre que l'étape d'extraction (notamment pour effectuer les différentes étapes de finition – polissage, flammage, etc.), d'où des dépenses de salaires plus élevées, en proportion du chiffre d'affaires, que pour une carrière de granulats.

Nota bene : les consommations intermédiaires représentent la valeur **des biens et services transformés ou entièrement consommés au cours du processus de production**. Le détail des dépenses pour chaque poste est indiqué page 8.

Pour rappel, ces données traduisent la **situation moyenne d'une carrière d'extraction et de transformation de pierres de construction en Provence-Alpes-Côte d'Azur**. Les pourcentages varient bien entendu selon les sites, plusieurs facteurs externes (nature du gisement, situation géographique, etc.) et internes (recours ou non à la sous-traitance, appartenance à une major, etc.) influant sur la structure des coûts d'une entreprise.

Répartition des consommations intermédiaires (CI) d'une carrière d'extraction et de transformation de pierres de construction en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Source : CERC PACA

L'impact socio-économique

465 emplois soutenus par la filière pierres de construction de la région en 2019

Les activités d'extraction et de transformation de pierres de construction en Provence-Alpes-Côte d'Azur ont créé **plus de 10 M€ de valeur ajoutée** et ont soutenu **465 emplois** en 2019, dont **220** grâce aux retombées indirectes et induites*.

Chaque emploi direct dans la filière pierres de construction de la région soutient ainsi 0,9 emplois supplémentaires par les effets d'entraînement sur le reste de l'économie. Tous ces emplois sont considérés comme non délocalisables et contribuent donc à faire vivre l'économie locale.

**Il s'agit ici uniquement des emplois soutenus par l'activité extraction et transformation de roches ornementales et de pierres de construction. Les activités funéraires, de marbrerie ou de négoce ne sont pas pris en compte ici.*

Nota bene : les chiffres indiqués ici correspondent aux flux financiers de la filière pierres de construction régionale en 2019. Ils sont tous exprimés en M€ HT.

Le contexte macroéconomique actuel, marqué notamment par une hausse importante du prix des matières premières et des coûts de production, peut sensiblement modifier le calcul de l'impact socio-économique. Cette étude mériterait donc d'être actualisée à l'aune du contexte inflationniste de 2021/2022.

26 M€ HT de chiffre d'affaires en 2019

11 M€ DE VALEUR AJOUTÉE
DONT **9,5 M€ DE MASSE SALARIALE** ET **1 M€ D'IMPÔTS ET TAXES** (hors TVA et impôts sur les sociétés)

45%
de la VA abonde directement les budgets des administrations publiques

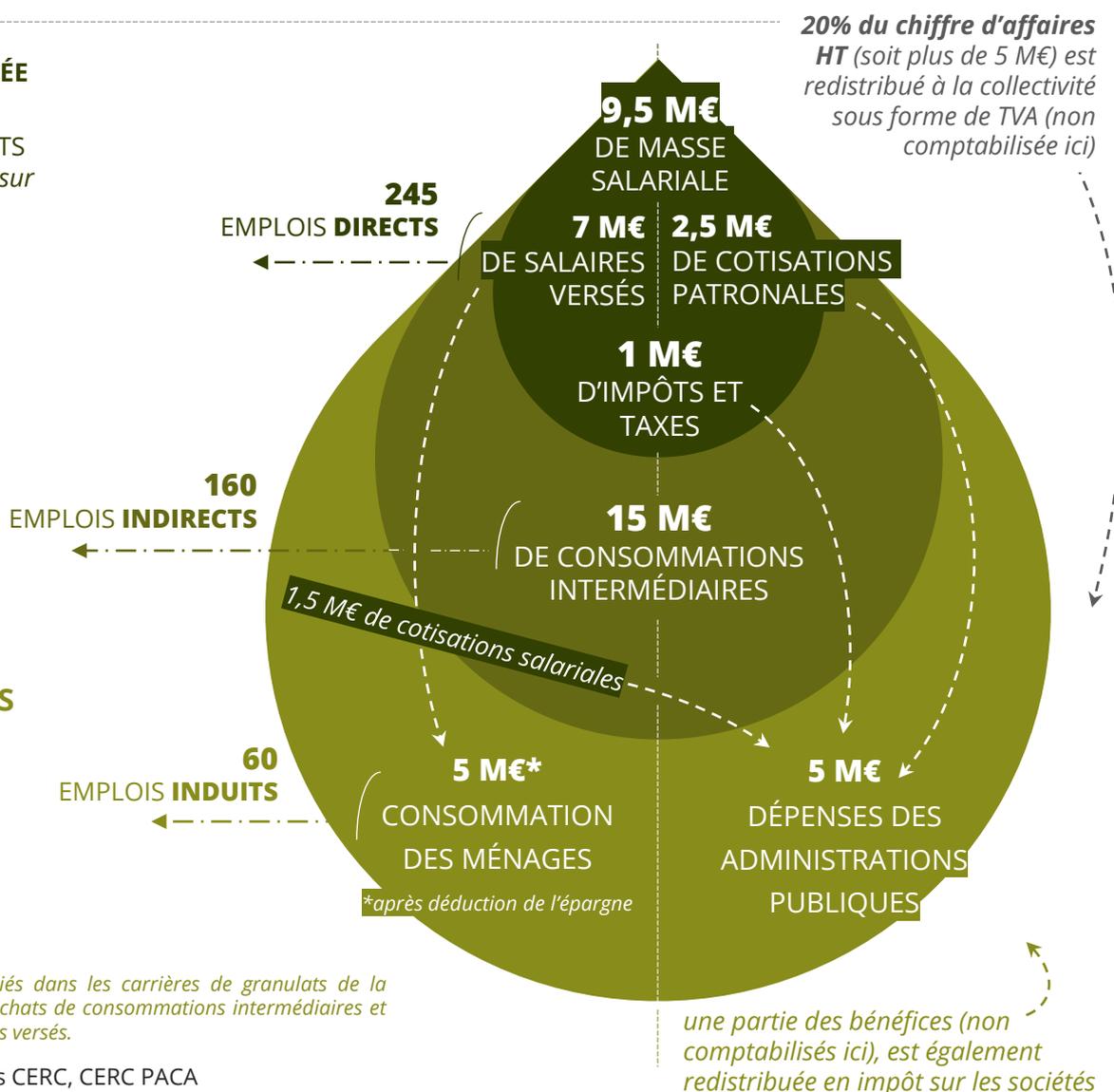
15 M€ DISTRIBUÉS DANS L'ÉCONOMIE PAR LES **CONSOMMATIONS INTERMÉDIAIRES**

465 EMPLOIS SOUTENUS DONT **220 EMPLOIS INDIRECTS ET INDUITS**

x 0,9
emplois supplémentaires soutenus dans le reste de l'économie

Cela signifie que pour 10 ETP salariés dans les carrières de granulats de la région, 7 ETP sont soutenus par les achats de consommations intermédiaires et 2 ETP sont soutenus grâce aux salaires versés.

Sources : GIE Réseau des CERC, CERC PACA



L'impact socio-économique Les effectifs salariés

Une industrie proche des grands bassins de vie

Nota bene : une unité urbaine est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

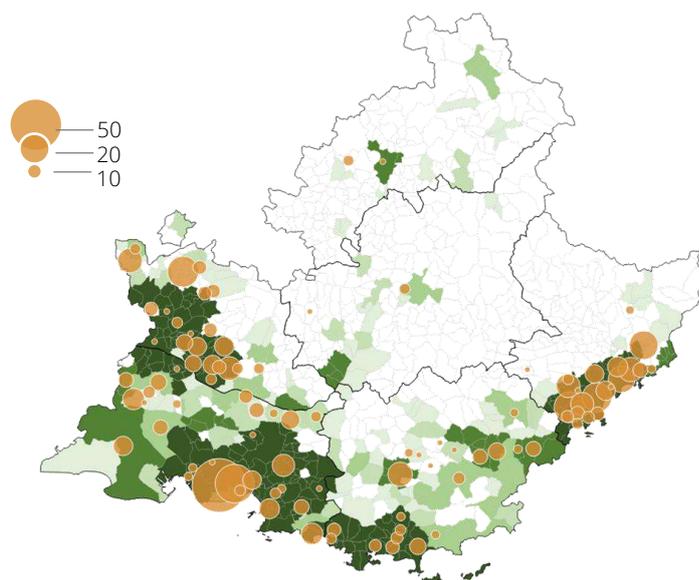
Les carrières et les ateliers de transformation de pierres de construction contribuent à la vitalité du tissu économique proche de leurs lieux d'implantation. Ainsi, plus de 60% des salariés de la filière pierres de construction régionale sont rattachés à des établissements installés dans l'unité urbaine d'Avignon, d'Aix-Marseille ou de Nice, alors même que 86% des sites de production sont basés dans le Vaucluse, les Bouches-du-Rhône et les Alpes-Maritimes. En y ajoutant l'unité urbaine de Toulon, les quatre unités urbaines de plus de 100 000 habitants de la région comptent deux tiers des salariés de la filière pierres de construction régionale.

Les territoires ruraux ne sont cependant pas oubliés puisque plus de 20% des salariés de la filière pierres de construction régionale sont localisés dans une **unité urbaine de moins de 10 000 habitants**, dont 10% hors de toute unité urbaine.

Répartition des effectifs salariés de la filière pierres de construction de Provence-Alpes-Côte d'Azur par commune et selon la taille des unités urbaines

NAF : 08.11Z et 23.70Z

Hors unités urbaines (U.U.)	10%
U.U. de 2 000 à 4 999 hab.	10%
U.U. de 5 000 à 9 999 hab.	2%
U.U. de 10 000 à 19 999 hab	4%
U.U. de 20 000 à 100 000 ha	8%
U.U. de plus de 100 000 hab	66%



Sources : CERC PACA, INSEE, ACOSS-URSSAF

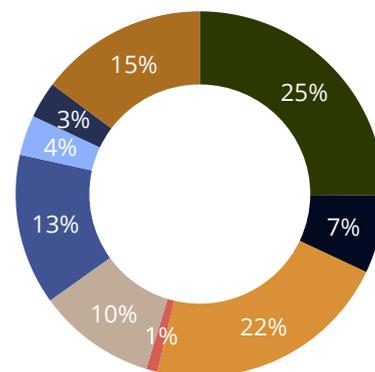
L'impact socio-économique Les effets indirects et induits

De nombreux secteurs d'activité impliqués

Les effets indirects et induits de l'activité pierres de construction régionale s'étendent à de nombreuses branches d'activité au-delà de son propre cœur de métier. La branche la plus fortement impliquée est celle du commerce de gros, notamment pour la fourniture de matières premières et de marchandises industrielles, avec un quart des emplois indirects et induits soutenus. Le secteur des services aux entreprises, principalement lié aux services juridiques, comptables et de conseil, suit de près avec 22% des emplois indirects et induits soutenus.

Les branches d'activité impactées et le nombre d'emplois indirects et induits soutenus par la filière ROC régionale

Commerce de gros*	55 emplois soutenus
Services logistiques*	15 emplois soutenus
Services aux entreprises et services divers*	48 emplois soutenus
Travaux Publics, Bâtiment	2 emplois soutenus
Machines et équipement*	23 emplois soutenus
Travail temporaire	29 emplois soutenus
Hébergement, restauration, déplacements	8 emplois soutenus
Ingénierie, contrôle et analyses techniques*	7 emplois soutenus
Autres secteurs d'activité*	32 emplois soutenus



***Commerce de gros :** distributeurs et négociants de fournitures industrielles et marchandises diverses, distribution de combustibles et de produits énergétiques, industrie agro-alimentaire

***Services logistiques :** sous-traitance transport et entreposage

***Services aux entreprises et services divers :** services comptables, financiers, juridiques, assurances, nettoyage, sécurité et autres services divers (services de poste, télécommunications, immobilier, etc.)

***Machines et équipement :** commerce de détail, fabrication, entretien et réparation de machines et équipements, y compris matériels de transport

***Ingénierie, contrôle et analyses techniques :** services d'ingénierie, scientifiques (études, contrôles, analyses techniques, etc.) et informatiques

***Autres secteurs d'activité :** produits agricoles, sylvicoles et de pêche, services publics et administratifs, arts récréatifs et loisirs

Source : GIE Réseau des CERC, CERC PACA

L'impact socio-économique Les contributions fiscales

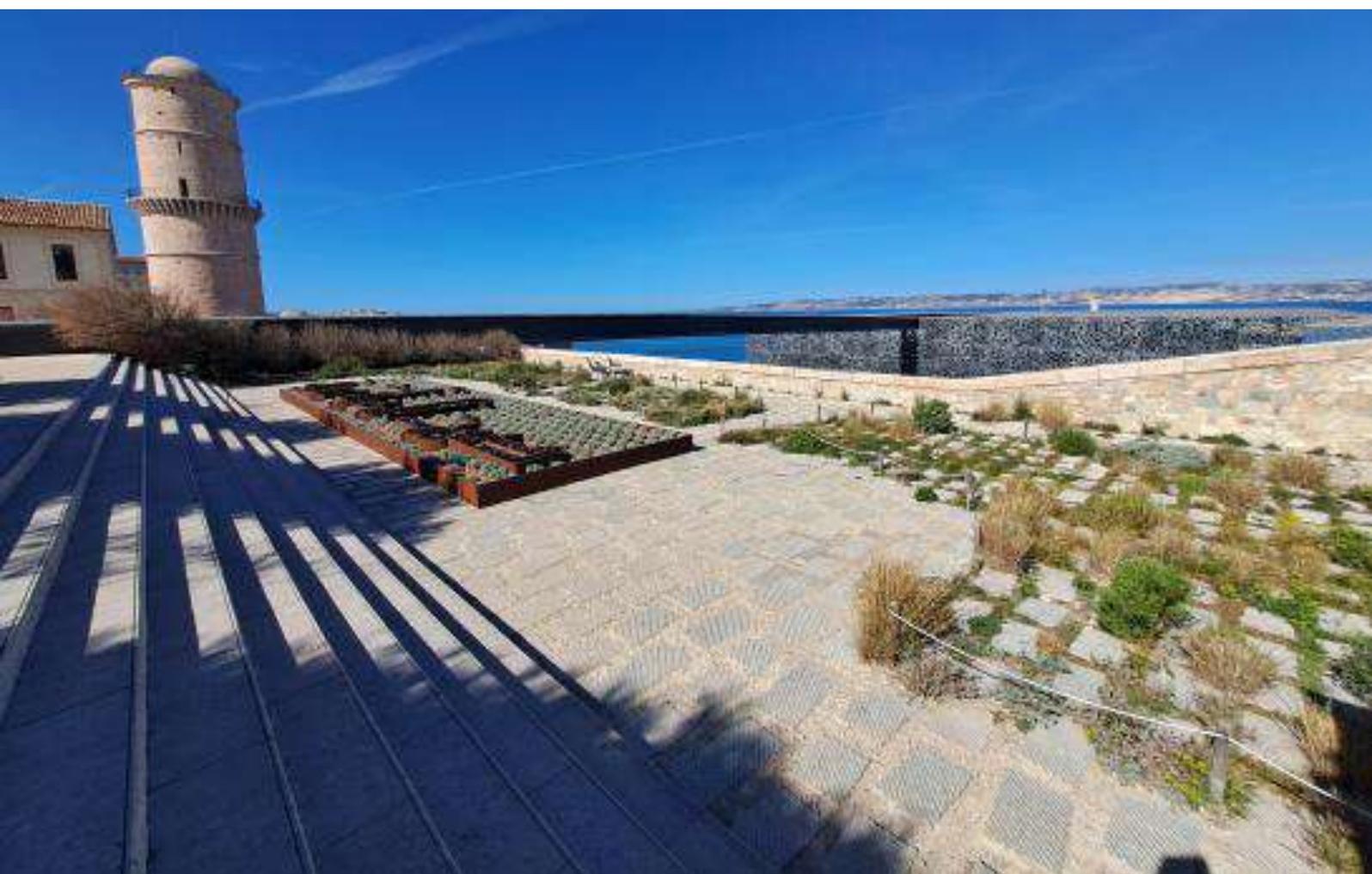
Des retombées fiscales qui contribuent à l'économie locale

5 M€

La contribution fiscale (hors TVA et impôt sur les sociétés) de l'activité d'extraction et de transformation des pierres de construction en Provence-Alpes-Côte d'Azur s'élève pour 2019 à environ **5 M€**. Elle comprend environ **4 M€ de cotisations sociales**, issues d'une masse salariale de près de 10 M€, ainsi que la contribution économique territoriale (dont la CFE - cotisation foncière des entreprises - et la CAVE - cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises), qui concerne la fiscalité locale et abonde les budgets des collectivités locales, ou encore la taxe d'apprentissage, la taxe sur les salaires, la taxe à l'essieu, etc.

À cela s'ajoute la création de valeur générée par la TVA qui s'élève à plus de 5 M€.

Source : GIE Réseau des CERC, CERC PACA



©crédit photo : jardin du mucem ©aldurand)

2 TRANSFORMATION

Béton Prêt à l'Emploi
[BPE]



Principaux enseignements

Une industrie locale et non délocalisable qui prend en compte les enjeux environnementaux

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'industrie du béton prêt à l'emploi (BPE) concentre 154 sites de production pour 35 entreprises en 2019.

Plus de 4 sites de production par entreprises sont dénombrés en moyenne en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le BPE est un produit frais qui doit être mis en œuvre rapidement : sa mise en place dans l'ouvrage ne doit pas excéder deux heures. Les unités de production de béton sont donc situées à proximité des lieux de consommation. Leur rayon est généralement compris entre 20 km et 30 km.

La production de BPE s'inscrit dans une dynamique de qualité dont la durabilité est l'enjeu majeur. Pour ce faire, la production est soumise à la norme européenne NF EN 2016/CN renforcée par une certification volontaire (NF-BPE). Cette certification apporte la garantie aux utilisateurs et aux prescripteurs qu'un process qualité est mis en place afin d'assurer une livraison de produits conforme.

Un tissu économique composé de petites installations

Si 75% des salariés de l'industrie de transformation de la région (comprenant toutes les entreprises de transformation de béton au-delà du seul béton prêt à l'emploi) sont employés par des entreprises de 50 salariés et plus, le maillage territorial se fait en très grande majorité par des installations de petite taille : près de 75% des établissements constituant la filière régionale de transformation de béton comptent ainsi moins de 10 salariés. En moyenne, un site de transformation de béton emploie 9 salariés en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

S'agissant du seul béton prêt à l'emploi, la proportion d'établissements de moins de 10 salariés s'élève même à 86%, avec un nombre de salariés par site compris en moyenne entre 4 et 5 personnes.

©crédit photo : Photothèque UNICEM

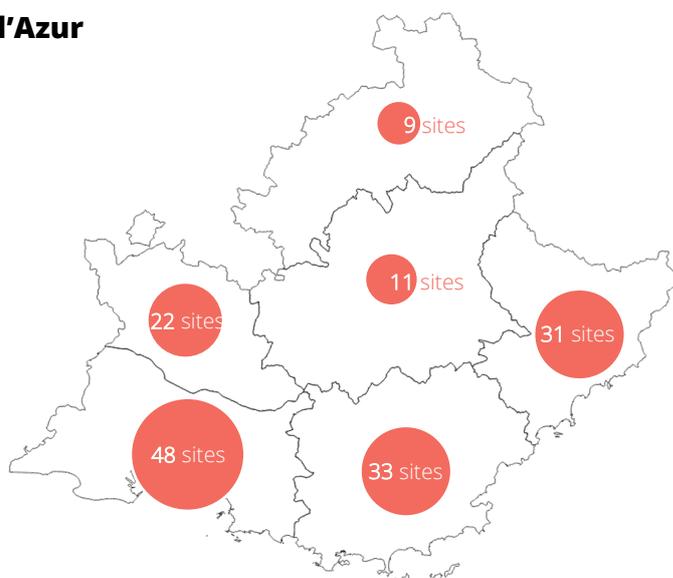
La production

Un chiffre d'affaires de 398 M€ en 2019

La production régionale de BPE s'élève à **3,4 millions de m³** en 2019 pour un **chiffre d'affaires d'environ 398 M€**. Cela représente 9% de la production nationale de 2019, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur se plaçant en 5^{ème} position des régions françaises en volume de production et de chiffre d'affaires.

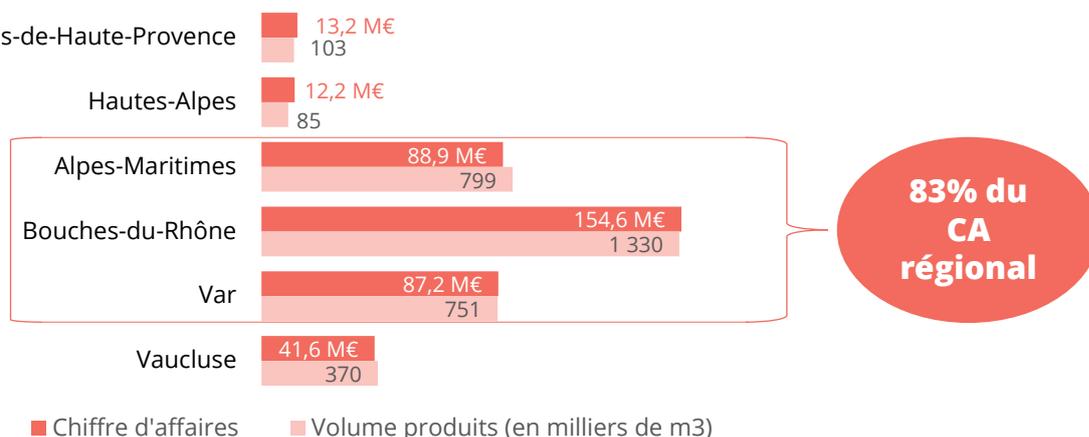
La production régionale de BPE est principalement concentrée dans les départements littoraux, les plus peuplés et où la demande est la plus importante. Ainsi, près de 75% des sites de production de la région sont implantés dans les Alpes-Maritimes, le Var et les Bouches-du-Rhône. Logiquement, ces trois départements pèsent plus de 80% du chiffre d'affaires régional de 2019 (dont près de 40% pour le seul département des Bouches-du-Rhône).

Répartition départementale des sites de production de BPE en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Chiffre d'affaires et volume de production de BPE par département

Chiffres 2019



Sources : UNICEM

Les principaux flux financiers

L'achat de matières premières pèse pour près de deux tiers des consommations intermédiaires d'une entreprise BPE

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'activité BPE génère en 2019 :

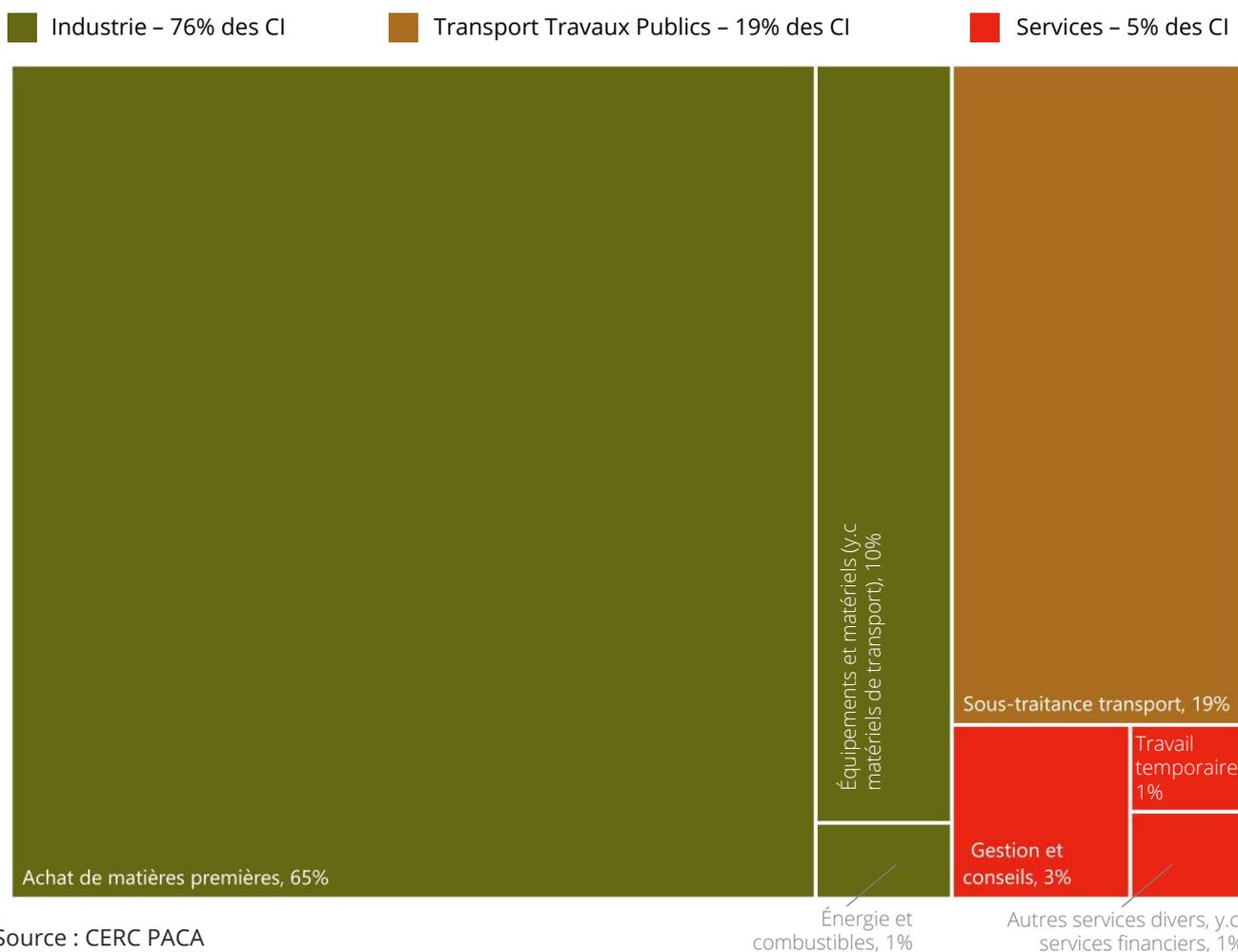
- **318 M€ de consommations intermédiaires** dont 242 M€ dans le domaine de l'industrie, 60 M€ dans la sous-traitance transports et 16 M€ dans les services ;
- **52 M€ de salaires et cotisations sociales ;**
- **4 M€ d'impôts et taxes** (hors impôt sur les sociétés).

La fabrication de BPE étant un procédé industriel de transformation de matières premières, les consommations intermédiaires d'une entreprise de production de BPE sont logiquement destinées en très grande majorité au secteur industriel. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, une entreprise productive de BPE dépense ainsi plus de deux tiers de son chiffre d'affaires pour se fournir en matières premières.

Nota bene : les consommations intermédiaires représentent la valeur **des biens et services transformés ou entièrement consommés au cours du processus de production**. Le détail des dépenses pour chaque poste est indiqué page 8.

Pour rappel, ces données traduisent la **situation moyenne d'une entreprise productive de BPE en Provence-Alpes-Côte d'Azur**. Les pourcentages varient bien entendu selon les entreprises, les conditions d'acheminement, les volumes produits et la répartition entre le transport sous-traité ou réalisé avec sa propre flotte de véhicules modifiant la structure des coûts d'une entreprise.

Répartition des consommations intermédiaires (CI) d'une entreprise productive de BPE en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Source : CERC PACA

L'impact socio-économique

Près de 4 500 emplois soutenus par l'industrie BPE de la région en 2019

Avec plus de 150 sites répartis sur l'ensemble de la région, la production BPE participe à la création de richesses dans les territoires. Elle contribue ainsi à la vie économique régionale en soutenant **près de 4 500 emplois** considérés comme non délocalisables, dont 20% de manière directe et 80% de manière indirecte et induite.

Chaque emploi dans la filière BPE de la région soutient ainsi 4 emplois supplémentaires par les effets d'entraînement sur le reste de l'économie.

À noter qu'environ 20% des 3 600 emplois indirects et induits soutenus par l'industrie BPE régionale le sont dans l'industrie extractive, leurs fournisseurs de matières premières (soit environ 700 ETP).

Nota bene : les chiffres indiqués ici correspondent aux flux financiers de l'industrie de transformation régionale en 2019. Ils sont tous exprimés en M€ HT.

Le contexte macroéconomique actuel, marqué notamment par une hausse importante du prix des matières premières et des coûts de production, peut sensiblement modifier le calcul de l'impact socio-économique. Cette étude mériterait donc d'être actualisée à l'aune du contexte inflationniste de 2021/2022.

398 M€ HT de chiffre d'affaires en 2019

80 M€ DE VALEUR AJOUTÉE
DONT **52 M€ DE MASSE SALARIALE**
ET **4 M€ D'IMPÔTS ET TAXES** (hors TVA et impôts sur les sociétés)

35%
de la VA abonde directement les budgets des administrations publiques

318 M€ DISTRIBUÉS DANS L'ÉCONOMIE PAR LES **CONSOMMATIONS INTERMÉDIAIRES**

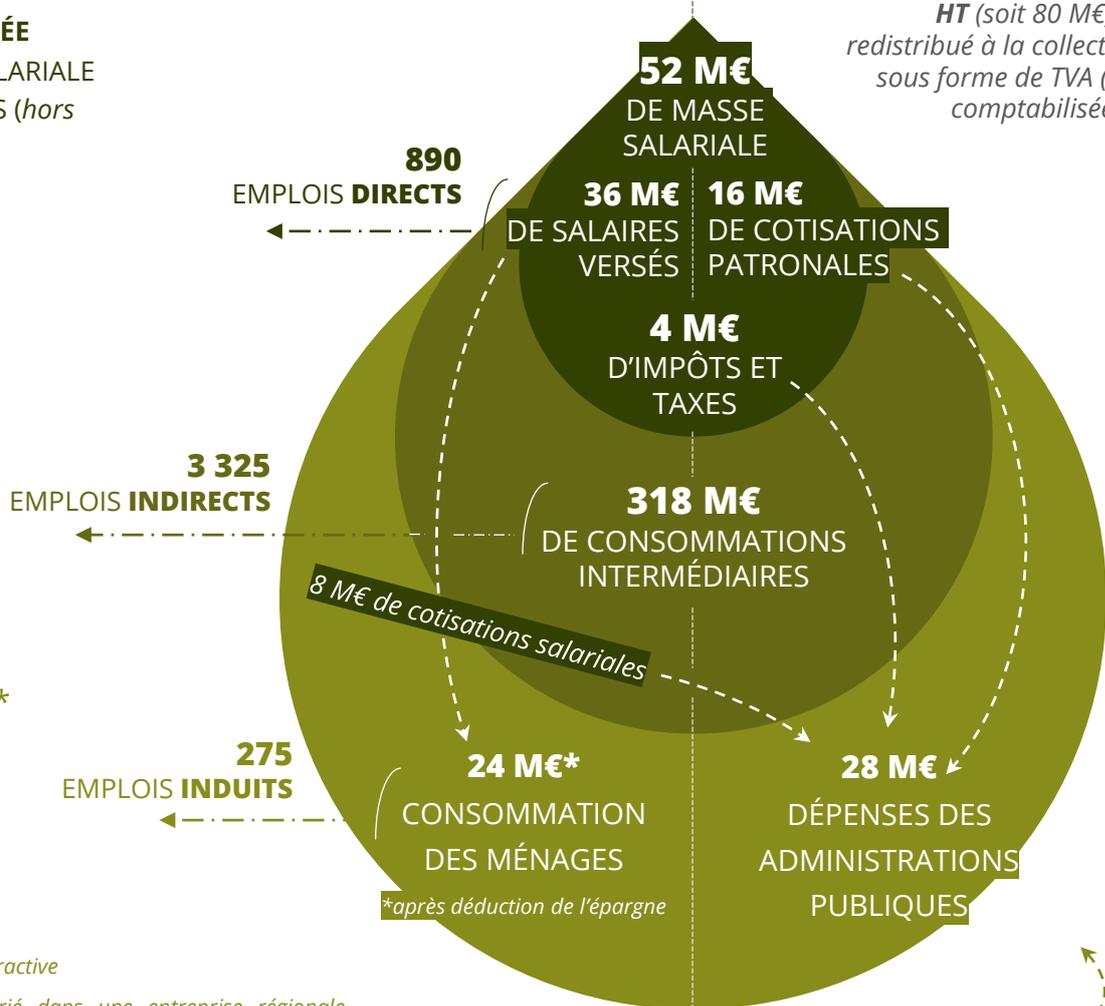
4 490 EMPLOIS SOUTENUS DONT **3 600 EMPLOIS INDIRECTS ET INDUITS***

X 4
emplois supplémentaires soutenus dans le reste de l'économie

*Dont près de 700 dans l'industrie extractive

Cela signifie que pour 1 ETP salarié dans une entreprise régionale productive de BPR, 3 ETP sont soutenus par les achats de consommations intermédiaires et 1 ETP est soutenu grâce aux salaires versés.

20% du chiffre d'affaires HT (soit 80 M€) est redistribué à la collectivité sous forme de TVA (non comptabilisée ici)



Sources : GIE Réseau des CERC, CERC PACA

une partie des bénéfices (non comptabilisés ici), est également redistribuée en impôt sur les sociétés

L'impact socio-économique Les effectifs salariés

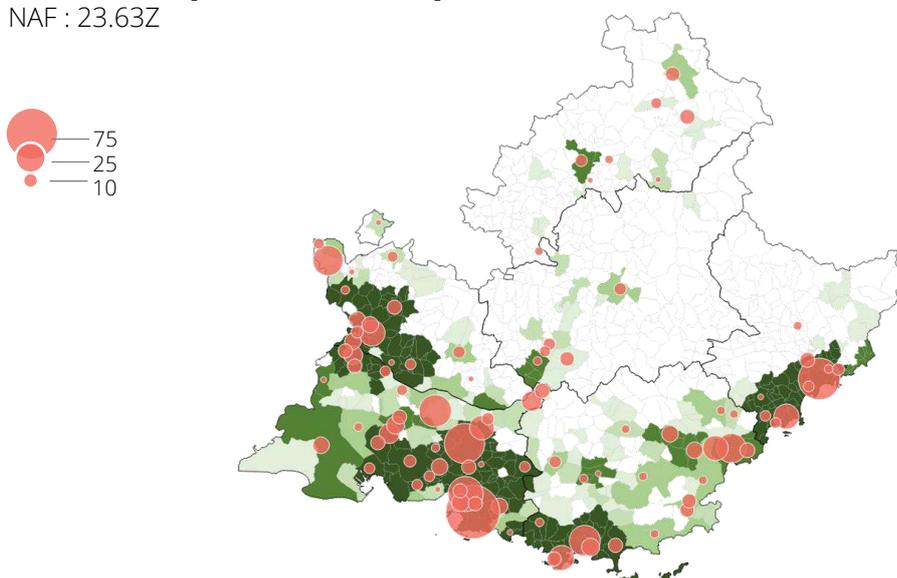
Une implantation proche des lieux de consommation

Nota bene : une unité urbaine est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

La mise en œuvre du BPE ne devant pas excéder 2 heures, les lieux de production doivent être proches des lieux de consommation. Il n'est donc pas surprenant que la majorité des salariés du secteur soient répartis dans les principales zones urbaines. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, près de deux tiers des salariés de la filière BPE sont ainsi employés par des établissements situés dans une des quatre unités urbaines de plus de 100 000 habitants de la région (Avignon, Aix-Marseille, Toulon et Nice), alors que les départements dans lesquels elles sont situées pèsent près de 95% de la production régionale. À contrario, seulement 4% des salariés sont rattachés à des établissements situés hors de toute unité urbaine (quand cette proportion dépasse 10% pour l'industrie extractive).

Répartition des effectifs salariés de l'industrie BPE de Provence-Alpes-Côte d'Azur par commune

NAF : 23.63Z



Répartition des effectifs salariés des établissements de l'industrie BPE selon la taille des unités urbaines

NAF : 23.63Z

Hors unités urbaines (U.U.)	4%
U.U. de 2 000 à 4 999 hab.	7%
U.U. de 5 000 à 9 999 hab.	6%
U.U. de 10 000 à 19 999 hab	5%
U.U. de 20 000 à 100 000 ha	13%
U.U. de plus de 100 000 hab	65%

Source : CERC PACA, INSEE, ACOSS-URSSAF

L'impact socio-économique Les effets indirects et induits

De nombreux secteurs d'activité impliqués

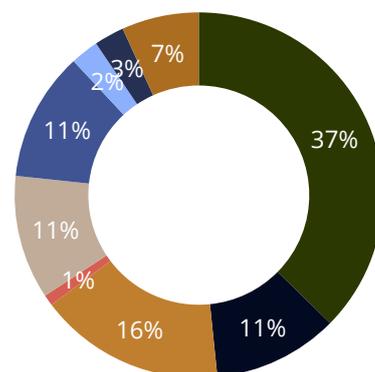
Les effets indirects et induits s'étendent à de nombreuses branches d'activité en dehors du strict périmètre de production de BPE. La branche la plus fortement impliquée est celle du commerce de gros, notamment pour la fourniture de matières premières et de marchandises industrielles, avec plus d'un tiers des emplois indirects et induits soutenus. Suivent le secteur des services aux entreprises, à 16%, puis les services logistiques, le secteur des machines et équipements et le travail temporaire à 11%.

Logiquement, les emplois indirects sont essentiellement soutenus dans les secteurs liés aux relations inter-entreprises (fournitures et services) quand les emplois induits sont en grande majorité soutenus dans les activités en lien avec la vie quotidienne (enseignement, santé et loisirs - inclus dans la branche « autres secteurs d'activité » - et commerces de détail).

À noter que l'industrie extractive est incluse dans cette analyse (dans la branche « commerce de gros »). Mais l'exclure ne change pas fondamentalement la répartition des secteurs impactés : le commerce de gros reste majoritaire, même s'il perd 15 points, alors que le secteur des services aux entreprises, les services logistiques, les machines et équipements et le travail temporaire gagnent, par diminution de la base, entre 3 et 4 points.

Les branches d'activité impactées et le nombre d'emplois indirects et induits soutenus par la filière BPE régionale

Commerce de gros*	1 345 emplois soutenus
Services logistiques*	395 emplois soutenus
Services aux entreprises et services divers*	590 emplois soutenus
Travaux Publics, Bâtiment	35 emplois soutenus
Machines et équipement*	395 emplois soutenus
Travail temporaire	410 emplois soutenus
Hébergement, restauration, déplacements	90 emplois soutenus
Ingénierie, contrôle et analyses techniques*	95 emplois soutenus
Autres secteurs d'activité*	245 emplois soutenus



***Commerce de gros :** distributeurs et négociants de fournitures industrielles et marchandises diverses, distribution de combustibles et de produits énergétiques, industrie agro-alimentaire

***Services logistiques :** sous-traitance transport et entreposage

***Services aux entreprises et services divers :** services comptables, financiers, juridiques, assurances, nettoyage, sécurité et autres services divers (services de poste, télécommunications, immobilier, etc.)

***Machines et équipement :** commerce de détail, fabrication, entretien et réparation de machines et équipements, y compris matériels de transport

***Ingénierie, contrôle et analyses techniques :** services d'ingénierie, scientifiques (études, contrôles, analyses techniques, etc.) et informatiques

***Autres secteurs d'activité :** produits agricoles, sylvicoles et de pêche, services publics et administratifs, arts récréatifs et loisirs

Source : GIE Réseau des CERC, CERC PACA

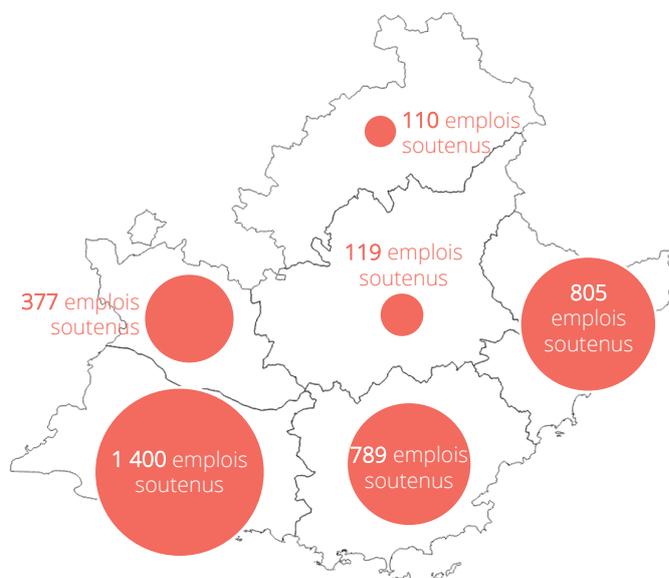
L'impact socio-économique Les retombées territoriales

Des disparités départementales en matière de retombées économiques

En miroir à l'activité régionale, les retombées économiques sont hétérogènes selon le territoire : plus de 80% des emplois indirects et induits soutenus par les entreprises BPE de la région le sont par des entreprises implantées dans les Bouches-du-Rhône, le Var et les Alpes-Maritimes.

Emplois indirects et induits soutenus par les entreprises BPE des six départements de la région

Il s'agit des emplois soutenus par les entreprises BPE implantées dans le département, peu importe la localisation des emplois, et non pas des emplois soutenus dans le département



Sources : CERC PACA

L'impact socio-économique Les contributions fiscales

Une contribution significative pour l'économie locale

28 M€

La contribution fiscale (hors TVA et impôt sur les sociétés) de l'activité BPE régionale s'élève pour 2019 à environ **28 M€**. Elle comprend environ **24 M€ de cotisations sociales**, issues d'une masse salariale de près de 52 M€, ainsi que la contribution économique territoriale (dont la CFE – cotisation foncière des entreprises – et la CAVE – cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises), qui concerne la fiscalité locale et abonde les budgets des collectivités locales, ou encore la taxe d'apprentissage, la taxe sur les salaires, la taxe à l'essieu, etc.

À cela s'ajoute la création de valeur générée par la TVA qui s'élève à près de 80 M€.

Source : GIE Réseau des CERC, CERC PACA



©crédit photo : Photothèque UNICEM

3 ENSEMBLE DE LA FILIÈRE



©crédit photo : Photothèque UNICEM

La production

Un chiffre d'affaires de 743 M€ en 2019

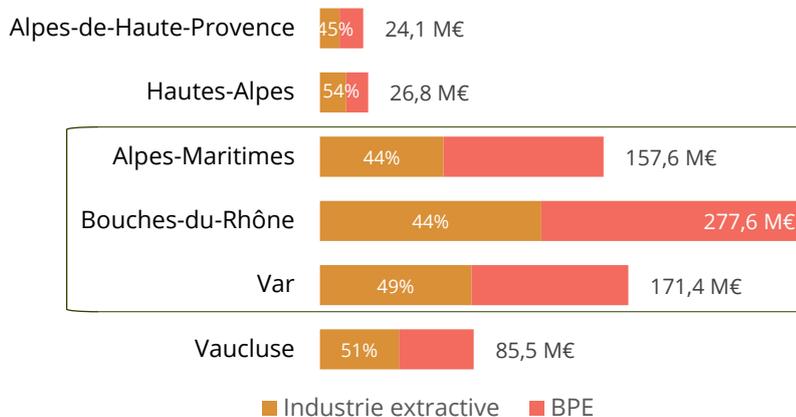
Le chiffre d'affaires de l'industrie des carrières et matériaux s'élève à **743 M€** en 2019 en Provence-Alpes-Côte d'Azur*. Cela représente 8% du chiffre d'affaires national, soit la 5^{ème} région la plus contributive du pays derrière (dans l'ordre) Auvergne-Rhône-Alpes, Île-de-France, Occitanie et Nouvelle-Aquitaine.

Plus de la moitié du chiffre d'affaires régional est réalisé par la filière BPE. Provence-Alpes-Côte d'Azur est une des seules régions du pays (avec l'Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et la Corse) où la part du BPE est supérieure à celle de l'industrie extractive.

Les Bouches-du-Rhône, le Var et les Alpes-Maritimes, territoires les plus peuplés de la région et qui brassent l'essentiel de la demande en matériaux, représentent plus de 80% du chiffre d'affaires régional de l'industrie des carrières et des matériaux. C'est par ailleurs dans les Alpes-Maritimes et les Bouches-du-Rhône, qui pèsent plus de 50% du marché du logement neuf régional, que la part du BPE est la plus élevée. L'industrie extractive porte de son côté l'essentiel du chiffre d'affaires dans les Hautes-Alpes et le Vaucluse, notamment grâce aux pierres de construction dans ce dernier.

Chiffre d'affaires de l'industrie des carrières et des matériaux par département

Chiffres 2019



82% du CA régional

*Périmètre UNICEM

Sources : UNICEM

L'impact socio-économique

Près de 7 300 emplois soutenus par l'industrie des carrières et matériaux de la région en 2019

L'activité des carrières et matériaux contribue à la vie économique locale en créant **près de 200 M€ de valeur ajoutée** et en soutenant **plus de 7 300 emplois** considérés comme non délocalisables (dont plus de 70% de manière indirecte et induite).

Chaque emploi direct dans l'industrie régionale des carrières et matériaux soutient ainsi 2,6 emplois supplémentaires par des effets d'entraînement sur le reste de l'économie.

Nota bene : les chiffres indiqués ici correspondent aux flux financiers de l'industrie de transformation régionale en 2019. Ils sont tous exprimés en M€ HT.

Le contexte macroéconomique actuel, marqué notamment par une hausse importante du prix des matières premières et des coûts de production, peut sensiblement modifier le calcul de l'impact socio-économique. Cette étude mériterait donc d'être actualisée à l'aune du contexte inflationniste de 2021/2022.

743 M€ HT de chiffre d'affaires en 2019

193 M€ DE VALEUR AJOUTÉE DONT
121 M€ DE MASSE SALARIALE ET **15 M€ D'IMPÔTS ET TAXES** (hors TVA et impôts sur les sociétés)

36%
de la VA abonde directement les budgets des administrations publiques

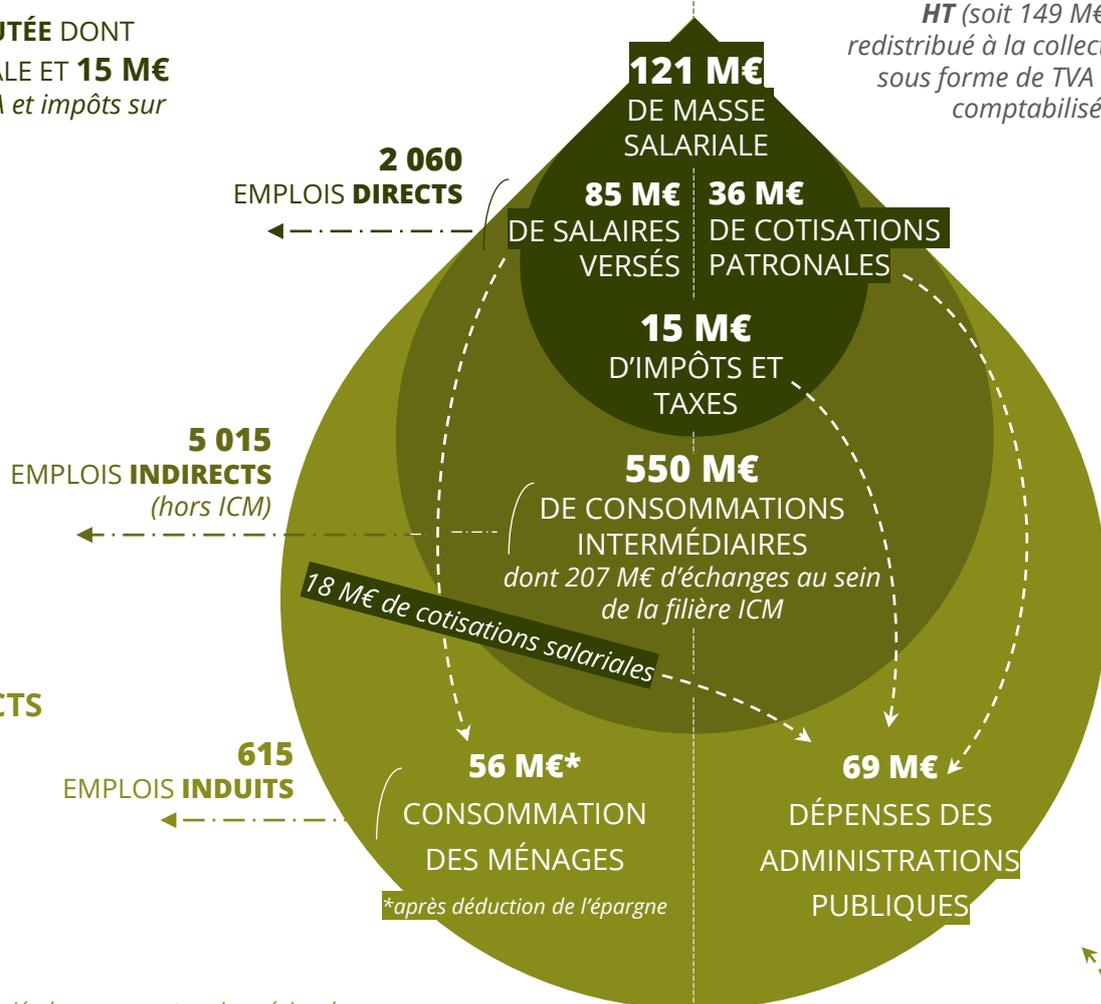
343 M€ DISTRIBUÉS DANS LE RESTE DE L'ÉCONOMIE PAR LES **CONSOMMATIONS INTERMÉDIAIRES**

7 690 EMPLOIS SOUTENUS DONT **5 630 EMPLOIS INDIRECTS ET INDUITS** (hors ICM)

x 2,7
emplois supplémentaires soutenus dans le reste de l'économie

Cela signifie que pour 10 ETP salarié dans une entreprise régionale productive de BPR, 24 ETP sont soutenus par les achats de consommations intermédiaires et 3 ETP sont soutenus grâce aux salaires versés.

20% du chiffre d'affaires HT (soit 149 M€) est redistribué à la collectivité sous forme de TVA (non comptabilisée ici)



une partie des bénéfices (non comptabilisés ici), est également redistribuée en impôt sur les sociétés

Sources : GIE Réseau des CERC, CERC PACA

L'impact socio-économique Les effets indirects et induits

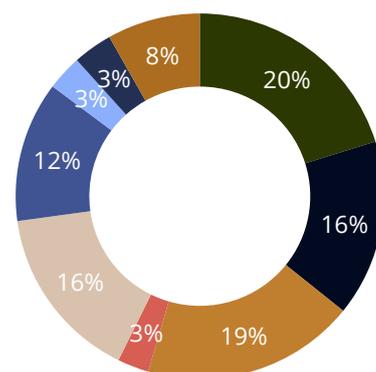
De nombreux secteurs d'activité impliqués

Les effets indirects et induits s'étendent à de nombreuses branches d'activité au-delà du strict périmètre de l'industrie des carrières et matériaux. La branche la plus fortement impliquée est celle du commerce de gros, notamment pour la fourniture de marchandises industrielles, avec 20% des emplois indirects et induits soutenus. Suit le secteur des services aux entreprises avec 19% des emplois indirects et induits soutenus puis les services logistiques et le secteur des machines et équipements à 16%.

En analysant de manière différenciée les effets indirects (provenant des dépenses des entreprises en consommations intermédiaires) et les effets induits (issus des dépenses de consommation des salariés des carrières), les branches d'activité ne sont logiquement pas impactées de la même manière : ainsi, les emplois indirects sont essentiellement soutenus dans les secteurs liés aux relations inter-entreprises (services aux entreprises et fournitures en machines, équipement et matériels) quand les emplois induits sont en grande majorité soutenus dans les activités en lien avec la vie quotidienne (enseignement, santé et loisirs - inclus dans la branche « autres secteurs d'activité » - et commerces de détail).

Les branches d'activité impactées et le nombre d'emplois indirects et induits soutenus par l'industrie des carrières et matériaux

Commerce de gros*	1 135 emplois soutenus
Services logistiques*	880 emplois soutenus
Services aux entreprises et services divers*	1 055 emplois soutenus
Travaux Publics, Bâtiment	155 emplois soutenus
Machines et équipement*	875 emplois soutenus
Travail temporaire	700 emplois soutenus
Hébergement, restauration, déplacements	175 emplois soutenus
Ingénierie, contrôle et analyses techniques*	195 emplois soutenus
Autres secteurs d'activité*	460 emplois soutenus



***Commerce de gros :** distributeurs et négociants de fournitures industrielles et marchandises diverses, distribution de combustibles et de produits énergétiques, industrie agro-alimentaire

***Services logistiques :** sous-traitance transport et entreposage

***Services aux entreprises et services divers :** services comptables, financiers, juridiques, assurances, nettoyage, sécurité et autres services divers (services de poste, télécommunications, immobilier, etc.)

***Machines et équipement :** commerce de détail, fabrication, entretien et réparation de machines et équipements, y compris matériels de transport

***Ingénierie, contrôle et analyses techniques :** services d'ingénierie, scientifiques (études, contrôles, analyses techniques, etc.) et informatiques

***Autres secteurs d'activité :** produits agricoles, sylvicoles et de pêche, services publics et administratifs, arts récréatifs et loisirs

Source : GIE Réseau des CERC, CERC PACA

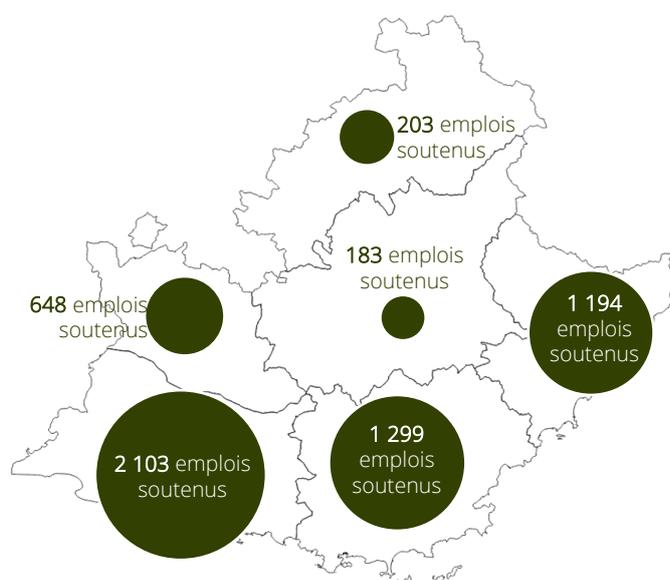
L'impact socio-économique Les retombées territoriales

Des disparités départementales en matière de retombées économiques

En miroir à l'activité régionale, les retombées économiques sont hétérogènes selon le territoire : 80% des emplois indirects et induits soutenus par l'industrie des carrières et matériaux de la région le sont en effet par des entreprises implantées dans les Bouches-du-Rhône, le Var et les Alpes-Maritimes.

Emplois indirects et induits soutenus par les entreprises de l'industrie des carrières et matériaux des six départements de la région

Il s'agit des emplois soutenus par les entreprises implantées dans le département, peu importe la localisation des emplois, et non pas des emplois soutenus dans le département



Sources : CERC PACA

L'impact socio-économique

Les contributions fiscales

Une contribution fiscale significative pour les administrations publiques et les collectivités locales

69 M€

En 2019, la contribution fiscale (hors TVA et impôt sur les sociétés) de l'industrie des carrières et des matériaux de la région atteint **plus de 69 M€**. Elle comprend :

- **54,2 M€ de cotisations sociales** issues d'une masse salariale de plus de 120 M€,
- **6,1 M€ de taxe générale sur les activités polluantes** (TGAP – uniquement pour l'extraction de granulats) perçue au niveau national
- **9 M€ de contribution économique territoriale** (dont la CFE – cotisation foncière des entreprises – et la CAVE – cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises), qui concerne essentiellement la fiscalité locale et abonde donc les budgets des collectivités locales, **et d'autres taxes**, parfois également collectées au niveau local, comme la taxe foncière

À cela s'ajoute la création de valeur générée par la TVA, qui représente 20% du chiffre d'affaires HT (soit près de 150 M€).

Sources : GIE Réseau des CERC, CERC PACA



©crédit photo : Photothèque UNICEM

Méthodologie

La méthodologie de calcul de l'empreinte socio-économique nécessite la mobilisation de nombreuses sources d'information.

Afin de garantir l'homogénéité des données, la production, le chiffre d'affaires et les sites de production proviennent des résultats de l'enquête annuelle de branche menée par l'UNICEM sur la totalité des entreprises de matériaux de construction et produits de carrières.

Les effectifs salariés répartis selon le code NAF des entreprises n'ont pas été utilisés pour l'évaluation des emplois directs, en raison des entreprises multi-activités. Le calcul a été effectué **à partir de la masse salariale de la branche et des salaires moyens pour les entreprises soumises à la convention collective "Industrie des carrières et matériaux"** selon les catégories socio-professionnelles. Les emplois directs s'entendent en équivalent temps-plein pour la fabrication de granulats naturels et recyclés, pierres de construction, roches ornementales, minéraux industriels (hors activités de négoce et autres activités complémentaires).

Le modèle pour calculer les emplois indirects et induits s'appuie sur les travaux de l'économiste Wassily Leontief. Il repose sur l'utilisation de tables entrées-sorties symétriques (65 positions) **permettant de retracer les interdépendances entre l'ensemble des secteurs d'activité d'une économie donnée**. Les emplois induits nécessitent également l'utilisation **des salaires bruts versés aux salariés corrigés des charges salariales et du taux d'épargne**. La consommation des ménages a été répartie par secteurs d'activité selon les données disponibles dans les Comptes de la nation. Les effets liés aux dépenses des administrations publiques et aux salaires versés par les fournisseurs n'ont en revanche pas été simulés.

Différents contrôles de cohérence ont été effectués sur la répartition des coûts, en particulier en comparaison des données nationales ESANE (Élaboration des Statistiques Annuelles d'Entreprises), d'un échantillon de comptes annuels d'entreprises régionales déposés auprès des greffes et de la répartition des coûts de production de l'indice GRA (indice du coût de la production de granulats pour la construction et la viabilité).

Les limites de l'analyse

La modélisation de l'empreinte socio-économique est en partie basée sur les tableaux entrées sorties nationaux. **La fiabilité des résultats dépend ainsi de la pertinence et de la stabilité des coefficients utilisés pour l'économie régionale**. De plus, les effets sur l'emploi ont été mesurés sans distinction "économie ouverte / fermée". Par ailleurs, le modèle considère implicitement que les entreprises sont en capacité de répondre à la demande quelque soit son niveau et qu'il n'y a pas d'économie d'échelle.

Avec le concours des membres de la CERC



Et des membres du GIE Réseau des CERC



Cellule Économique Régionale de la Construction

36 boulevard des Dames 13002 Marseille

tél. : 04 88 22 66 50 | www.cerc-paca.fr

